

Dépôt légal 15-12-827

# Magazine

# 27 , Vol. 2

du 6 au 12 Mars 2026

# HAITI-ESPOIR



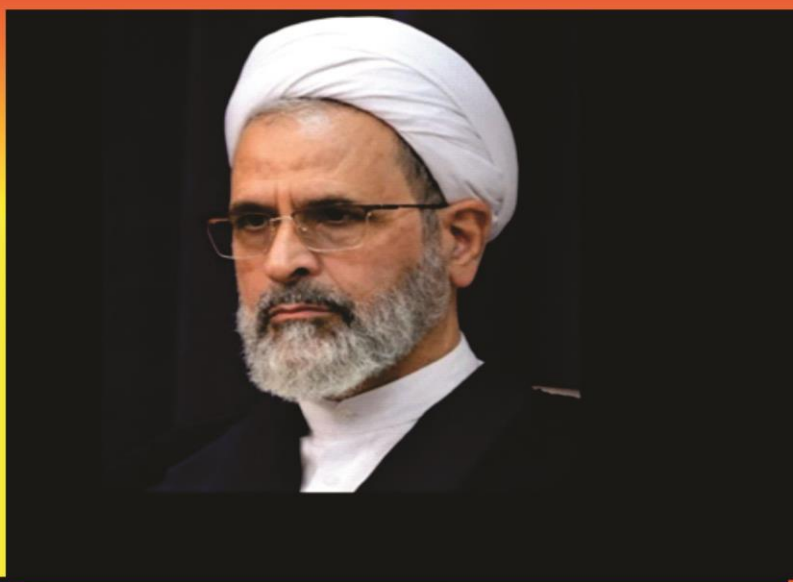
Revue de l'actualité nationale et internationale

Téls : (+509) 3475-1155 / 5622 0262

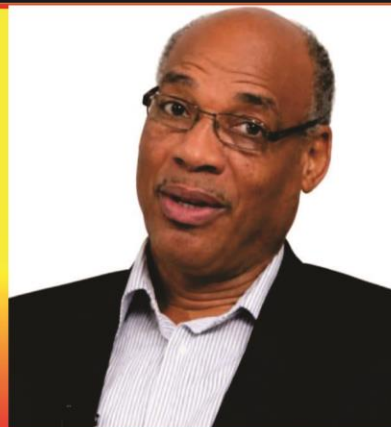


## CEP: CAP SUR LES ÉLECTIONS?

**GUERRE IRAN vs USA-ISRAËL  
AYATOLLAH  
ALIZERA ARAFI:  
LE NOUVEAU  
GUIDE SUPRÊME  
PROVISOIRE**



**Sandra  
Paulémon  
à la  
Planification**



**Alix Didier  
Fils Aimé  
est-il dans  
l'impasse?**

# CEP: CAP SUR LES ÉLECTIONS?

Par Jean Hénoc Faroul



Le Conseil Électoral Provisoire (CEP) entend respecter le calendrier électoral qu'il s'était fixé le 29 Décembre 2025 (*réf. son Communiqué de Presse # 2*). Suivant les points 5 et 13 de ce calendrier, l'enregistrement des partis, groupements et regroupements politiques devrait se tenir du 2 au 26 Mars 2026, et l'organisation du premier tour des élections présidentielle et législatives, le 30 Août. Dans cette perspective, le Président du CEP, M. Jacques Desrosiers, a organisé le Vendredi 27 Février à l'hôtel Ritz Kinam I, Pétion-Ville, une importante rencontre avec les formations politiques du pays. Au cours de la réunion, l'organisme électoral a présenté aux leaders politiques :

**Le Président du CEP, Jacques Desrosiers, s'adressant aux leaders politiques**

- les nouveautés introduites au processus électoral à travers le décret publié le 1<sup>er</sup> décembre 2025 ;
- le calendrier électoral, activités réalisées, en cours et perspectives ;
- la procédure d'enregistrement des partis, groupements et regroupements politiques ; et
- les procédures d'inscription des électeurs.

Cette activité rentre dans le cadre d'une série d'échanges avec les principaux acteurs de la vie politique nationale dans la perspective des élections. La veille, soit le Jeudi 26 Février, le CEP a eu également une journée d'échanges avec la société civile organisée autour du processus électoral.

## **Le CEP prend au sérieux sa mission :**

Les leaders politiques et les représentants des groupes sociaux, en ont profité pour exprimer au CEP, leurs inquiétudes concernant la réalisation de certaines choses préalables à l'appel du peuple en ses comices. Le Président du CEP, M. Jacques Desrosiers, s'est dit conscient de la complexité de la conjoncture actuelle, au regard de la tenue des prochaines élections. Il souhaite

grandement la réalisation de ces préalables, indépendants de la mission de l'institution électoral, laquelle se borne à << *planifier, organiser et conclure les opérations électorales* >>. Une tâche que, selon lui, les conseillers électoraux << *prennent très au sérieux dans le respect de (leur) devoir envers la démocratie haïtienne* >>.

Il est clair que malgré les changements opérés à la tête de l'Exécutif le 7 Février 2026, les inquiétudes soulevées par les partis politiques et la toujours difficile situation sécuritaire, le CEP n'entendrait pas baisser les bras, ni différer les échéances du calendrier.

Au contraire, l'enregistrement des formations politiques, fixé préalablement au 2-26 Mars, a été ramené au 2-12 Mars.

Pourtant, le *Pacte National pour la Stabilité et l'Organisation des Elections* conclu le 22 Février 2026, entre le Président du Conseil des



L'assemblée de dirigeants politiques ayant répondu à l'appel du CEP

Ministres, Alix Didier Fils-Aimé, et une bonne partie des acteurs politiques et autres forces vives de la Nation, a laissé entendre que des changements considérables allaient être opérés dans la machine électorale.

### **Le Pacte National pour la Stabilité et l'Organisation des Elections et le dossier électoral :**

Ce pacte de "gouvernabilité" intérimaire trace les lignes de la gouvernance du pays pour la suite de la transition politique, nonobstant certaines controverses à son sujet. Sans le dire ouvertement, il met pratiquement en veilleuse les prescrits constitutionnels non applicables dans la réalité socio-politique actuelle. En 1988-1990, le Général-Président provisoire Prosper Avril avait expressément indiqué quels articles de la Constitution se trouvaient dans l'impossibilité de s'appliquer au regard des circonstances socio-politiques de l'époque. Le Pacte national, étant une sorte de légitimation d'une certaine posture para-constitutionnelle, lui, le fait implicitement.

Voici quelques prescrits dudit Pacte concernant les élections et l'administration électorale:

**Article 7.** : <<... S'assurer que l'administration électorale soit professionnelle et moderne pour

*organiser des élections transparentes afin de transmettre le pouvoir à des élus légitimes suivant le calendrier électoral établi.>>*

**Article 16.** : << Le décret électoral déterminera la durée des mandats des futurs élus en application des nouvelles dispositions constitutionnelles.>>

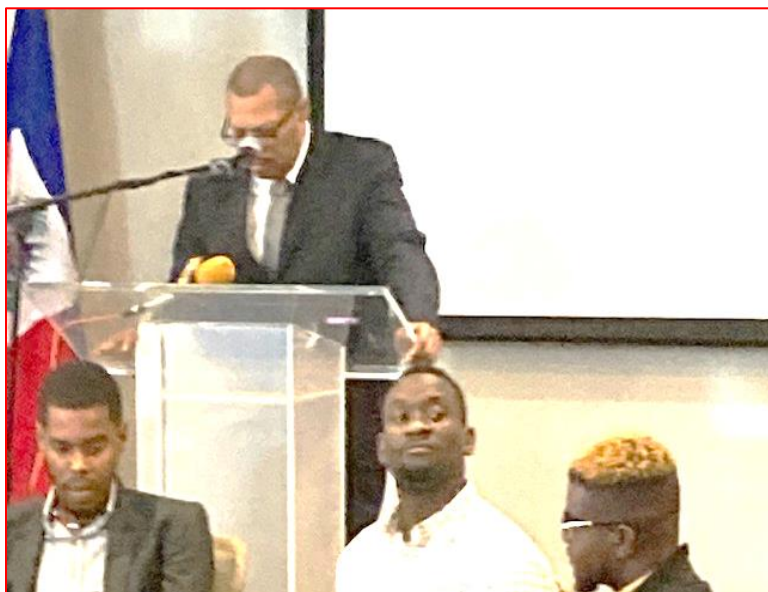
De ce qui précède, il s'évidente que les nouvelles autorités intérimaires entendent :

-professionnaliser et moderniser l'administration électorale ;

-opérer une réforme constitutionnelle que le décret électoral prendra en compte concernant les mandats des futurs élus.

Le nouveau Gouvernement et le Comité Consultatif devront élaborer une feuille de route assortie d'un calendrier pour la mise en œuvre de ce pacte.

### **L'idée d'organiser les élections sans avoir rétabli le climat sécuritaire :**



**Le Directeur Exécutif du CEP, M. Philippe Augustin.**

Autant de chose laissant à penser que le processus électoral pourrait connaître une halte, en attendant de voir se réaliser certains préalables. Pourtant, à un leader politique évoquant les conséquences de la réforme constitutionnelle sur le processus électoral, le Directeur Exécutif du CEP, M. Philippe Augustin, a déclaré que le CEP n'est pas concerné par la réforme constitutionnelle. Mieux ou pis encore, M. Augustin a laissé filtrer une position controversée dont ne sait s'il s'agit de la sienne personnelle ou du CEP dans son ensemble ou des nouvelles autorités intérimaires. << Les territoires perdus ? Le mot dit bien ce qu'il veut dire. Ce sont des territoires perdus !>> a répondu Augustin à un autre leader politique présent dans la salle.

Ce qui a soulevé une clameur de contestation de l'idée subliminale d'organiser des élections sans avoir ramené l'ordre dans les zones de non-droit à travers le pays.

Il s'agit là d'une controverse qui persiste encore:

1.- Attendre le rétablissement total d'un climat sécuritaire propice aux élections, avec les conséquences de voir ces élections constamment renvoyées aux calendres grecques,

2.- ou lancer le processus électoral sur fond de lutte contre l'insécurité, dans l'espoir que l'une ne retarde l'action de l'autre.

3.- Ou du moins organiser les joutes sans les territoires sous contrôle des groupes armés, avec le risque de voir ces élections noyées dans le sang, comme celles du 29 Novembre 1987, ou les voir entachées d'illégitimité !

[www.magazinehaitiespoir.site](http://www.magazinehaitiespoir.site)

Facebook : Magazine « Haïti-Espoir »



**Elections du 29 Novembre 2026 : la police autour du cadavre d'un électeur**

Il semble que le Président du Conseil des Ministres, M. Alix Didier Filis-Aimé, a choisi la deuxième option : écraser les insécuritaires, prendre contrôle des zones de non-droit, réaliser le retour des déplacés internes, tout en travaillant à l'organisation des élections. C'est pour cette option que la Communauté internationale avait brandi le gros bâton, quand elle s'était rendue compte que le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) semblait profiter de l'excuse de l'insécurité pour repousser sans cesse l'organisation des élections et se perdurer au Pouvoir inutile.

Jusqu'à là la lutte contre l'insécurité semble engagée pour de bon, même si les résultats s'avèrent assez lents. C'est dans cette logique que les opérations conjointes Police-Armée-FRG se sont intensifiées à la capitale et ses zones environnantes.

Les résultats seront-ils assez rapides pour garantir le strict respect du calendrier électoral préétabli en

Décembre 2025 ? Beaucoup en doutent, car lors de sa publication on avait l'impression que le CPT agissait précipitamment pour répondre aux vœux de la communauté internationale qui réclamait un calendrier face à l'inertie, l'indécision et le flou. De plus, le CPT ne voulait point recevoir, les "mains vides" le Secrétaire Général de l'OEA, Albert Ramdin en visite en Haïti...

Maintenant que le vin est tiré, pourra-t-on enfin le boire ?

**Jean Hénoc Faroul**

*-Expert électoral*

*-Ancien Président de Bureau Electoral Départemental*

*-Ancien cadre du Programme d'Appui aux Partis Politiques du National Democratic Institute (NDI)*

*-Auteur de "Comment Remporter Une Compétition Electorale : Une Application des Théories de la Motivation."*

**Lisez HAITI-ESPOIR,  
Le magazine des bonnes analyses.**

[www.magazinehaitiespoir.site](http://www.magazinehaitiespoir.site)

Facebook : Magazine « Haïti-Espoir »

Phone: +509 34751155/56220262 /3639 5588



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI  
FORCES ARMÉES D'HAÏTI  
**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

RÉF: GQG/NO: N-001-26

Port-au-Prince, le 27 février 2027

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Haut Commandement des Forces Armées d'Haïti (FAD'H), de concert avec le Ministère de la Défense, tient à apporter un démenti formel aux rumeurs circulant actuellement et tentant d'associer des membres actifs de l'institution militaire à des réseaux de délinquance.

Les FAD'H informent le public et la presse qu'à la date d'aujourd'hui, aucun militaire en service commandé ou en lien avec l'institution n'a été appréhendé par la Police Nationale d'Haïti (PNH) dans le cadre des opérations en cours. Les amalgames visant à discréditer le corps militaire sont dénués de tout fondement.

Toutefois, par souci de transparence, les FAD'H portent à la connaissance de la population que le nommé CHOUTE Berhman Angelo, dont le nom est cité dans plusieurs cas de kidnapping ayant défrayé la chronique ces dernières semaines, n'appartient plus à l'institution.

L'individu en question est un militaire déserteur, ayant déjà été officiellement révoqué pour désertion. Il fait actuellement l'objet d'un avis de recherche actif par les autorités compétentes. Les FAD'H déclinent toute responsabilité quant aux agissements de cet individu qui n'engagent en rien l'honneur de l'armée.

Les Forces Armées d'Haïti dénoncent avec vigueur les tentatives de manipulation, réitèrent leur engagement indéfectible à servir la nation avec intégrité et demandent aux citoyens de signaler tout individu utilisant indûment l'uniforme ou le prestige militaire pour commettre des forfaits.



LE HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMÉES D'HAÏTI

## Dr Evallière Beauplan :

# Un mariage d'amour et de sincérité avec la population

Par Arisnet Beaubrun



Il est des engagements qui ne relèvent ni du calcul politique ni des circonstances passagères. L'engagement du sénateur **Evallière Beauplan** envers la population s'apparente à un mariage scellé par l'amour, la loyauté et la sincérité, un pacte moral fondé sur l'écoute, le respect et le sens du devoir public.

Depuis son entrée dans l'arène politique, **Evallière Beauplan** n'a jamais conçu la fonction électorale comme un privilège personnel, mais comme une mission au service des plus vulnérables. Sa parole, mesurée et constante, traduit une conviction profonde: la politique n'a de valeur que lorsqu'elle améliore concrètement la vie des citoyens. À l'image d'un époux fidèle, il partage les épreuves du peuple, assume les moments difficiles et demeure présent lorsque l'espoir vacille.

**Dr. Evallière Beauplan, un homme d'Etat très expérimenté**

Ce mariage symbolique avec la population repose sur la transparence. Le sénateur évite les promesses creuses et privilégie l'action responsable. Il consulte, dialogue et construit avec les communautés, convaincu que la démocratie s'épanouit dans la proximité et la confiance.

Sa démarche n'est pas celle d'un homme distant, mais d'un élu ancré dans la réalité quotidienne de ses concitoyens.

L'amour, dans cette union, se manifeste par la défense acharnée de la dignité humaine. Qu'il s'agisse de plaider pour l'accès aux services de base, de soutenir l'éducation ou de promouvoir le développement local, **Dr Evallière Beauplan** agit avec la patience et la persévérance de celui qui croit aux lendemains possibles.

La sincérité, elle, transparaît dans sa capacité à reconnaître les limites, à corriger les erreurs et à persévérer sans renier ses principes.

En définitive, le parcours du sénateur **Evallière Beauplan** illustre une vision rare : une politique du cœur et de la responsabilité, où l'élu et la population avancent main dans la main.

Ce mariage d'amour et de sincérité n'est pas un slogan, mais un engagement vivant, renouvelé chaque jour au contact du peuple qu'il sert.

**Arisnet Beaubrun**

*Capois, citoyen engagé  
Admirateur du Sénateur*

Lisez HAITI-ESPOIR,  
Le magazine des bonnes analyses.

[www.magazinehaitiespoir.site](http://www.magazinehaitiespoir.site)

Facebook : Magazine « Haïti-Espoir »

Phone: +509 34751155/56220262 /3639 5588

## **Déclaration du Premier Ministre Keir Starmer sur l'Iran.**



**10, Downing Street, Londres**



**Premier Ministre Keir Starmer**

*<< Plus tôt ce matin, les États-Unis et Israël ont mené des frappes sur des cibles en Iran. L'Iran a depuis lancé des frappes indiscriminées dans toute la région. Je sais que le peuple britannique et les communautés de notre pays sont profondément préoccupés par les conséquences pour la sécurité et la stabilité, ainsi que pour le sort des populations innocentes de la région, parmi lesquelles figurent pour beaucoup d'entre nous des amis et des membres de notre famille. Aussi, alors que la situation évolue très rapidement, je tiens à exposer notre réponse.>>*

*<< Le Royaume-Uni n'a joué aucun rôle dans ces frappes. Mais nous l'avons toujours affirmé clairement : le régime iranien est absolument abject. Ils ont assassiné des milliers de leurs propres citoyens, réprimé brutalement toute dissidence et cherché à déstabiliser la région. Même au Royaume-Uni, le régime iranien représente une menace directe pour les dissidents et la communauté juive. Rien que l'année dernière, ils ont perpétré plus de 20 attaques potentiellement mortelles sur le sol britannique.>>*

*<< Il est donc clair qu'ils ne doivent jamais être autorisés à développer l'arme nucléaire. Cela demeure l'objectif principal du Royaume-Uni et de ses alliés, y compris les États-Unis. Je condamne les attaques menées aujourd'hui par l'Iran contre des partenaires dans toute la région, dont beaucoup ne sont pas parties à ce conflit. Nous leur apportons notre soutien et notre solidarité. Dans le cadre de nos engagements envers la*

*sécurité de nos alliés au Moyen-Orient, nous disposons d'un large éventail de capacités de défense dans la région, que nous avons récemment renforcées.>>*

*<< Nos forces sont opérationnelles et des avions britanniques sont en vol aujourd'hui dans le cadre d'opérations défensives régionales coordonnées visant à protéger notre population, nos intérêts et nos alliés, comme la Grande-Bretagne l'a toujours fait, conformément au droit international. Nous avons porté la protection des bases et du personnel britanniques à son niveau maximal. Nous contactons également les ressortissants britanniques présents dans la région et mettons tout en œuvre pour les soutenir.>>*

*<< J'ai discuté aujourd'hui avec des dirigeants, notamment du groupe E3 et de toute la région. Il est crucial à présent d'empêcher toute nouvelle escalade et de renouer avec le dialogue diplomatique. Nous aspirons à la paix, à la sécurité et à la protection des civils. L'Iran peut mettre fin à ces agissements dès maintenant. Il doit s'abstenir de toute nouvelle frappe, renoncer à ses programmes d'armement et cesser les violences et la répression abominables perpétrées contre le peuple iranien, qui mérite le droit de décider de son propre avenir, conformément à notre position de longue date. C'est la voie de la désescalade et du retour à la table des négociations.>>*

**Publié le 28 février 2026.**

**Bureau du Premier ministre, 10 Downing Street et du très honorable Sir Keir.**



## Déclaration conjointe des dirigeants de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni sur l'Iran

Publié le 28 février 2026

La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont constamment appelé le régime iranien à mettre fin au programme nucléaire de l'Iran, à limiter son programme de missiles balistiques, à renoncer à ses activités déstabilisatrices dans la région et sur nos territoires, et à cesser la répression et la violence inacceptables contre son propre peuple.

Nous n'avons pas participé à ces frappes et sommes en contact étroit avec nos partenaires internationaux, y compris les États-Unis, Israël et les partenaires de la

région. Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la stabilité régionale et de la protection des vies civiles.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les attaques iraniennes contre les pays de la région. L'Iran doit s'abstenir de frappes militaires indiscriminées. Nous appelons à la reprise des négociations et exhortons les dirigeants iraniens à rechercher une solution négociée. Le peuple iranien doit pouvoir décider de son propre avenir.

## GUERRE USA-ISRAËL CONTRE L'IRAN

<< La France n'a été ni prévenue, ni impliquée ! >>

**Emmanuel Macron**

<< Les États-Unis d'Amérique et Israël ont décidé de frapper l'Iran ces derniers heures.>>

<< La France n'a été ni prévenue, ni impliquée, tout comme d'ailleurs l'ensemble des pays de la région et nos alliés. >>

<< L'Iran a répliqué dans de très nombreux pays, de très nombreux pays amis, ou nous avons, pour nombreux d'entre eux, des emprises militaires et des ressortissants, avec donc des conséquences sur la stabilité régionale, la paix dans la région et au-delà.>>

<< La priorité absolue pour nous est évidemment la sécurité de nos ressortissants dans tous les pays qui sont aujourd'hui frappés...>> **Emmanuel Macron**



Le Président français, Emmanuel Macron

# L'ONU CONDAMNE LE RECOURS À LA FORCE

28 février 2026



Réunion d'urgence du Conseil de Sécurité

S'adressant au Conseil de sécurité samedi, le Secrétaire général de l'ONU a averti que l'escalade militaire au Moyen-Orient constitue une « *grave menace pour la paix et la sécurité internationales* », structurant son intervention autour de « *trois axes : les principes, les faits et la voie à suivre* ».

António Guterres a rappelé que la *Charte des Nations Unies* demeure le fondement essentiel du maintien de la paix et de la sécurité internationales, citant son Article 2, qui dispose que « *tous les Membres s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État* ».

Il a insisté sur le fait que le droit international et le droit international humanitaire « *doivent toujours être respectés* ».

Le chef de l'ONU a indiqué avoir condamné « *les frappes militaires massives menées par les États-Unis et Israël contre l'Iran* », ainsi que les attaques iraniennes ultérieures violant la souveraineté et l'intégrité territoriale de Bahreïn, de l'Iraq, de la Jordanie, du Koweït, du Qatar, de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis.

## Une situation « de plus en plus volatile et imprévisible »

Il a averti que l'action militaire pourrait déclencher « *une chaîne d'événements que personne ne peut maîtriser dans la région la plus volatile du monde* ».

« *La situation sur le terrain est très fluide* », a déclaré le Secrétaire général, faisant état de « *nombreux rapports non confirmés* ».

Dressant un état des lieux devant le Conseil, le Secrétaire général a indiqué qu'une vingtaine de villes iraniennes auraient été visées, dont Téhéran, Ispahan, Qom, Shahriar et Tabriz. À Téhéran, de fortes explosions ont été signalées dans un quartier comprenant le palais présidentiel et le complexe du Guide suprême.

Plusieurs hauts responsables auraient été tués, y compris — selon des sources israéliennes — le Guide suprême

iranien, Ali Khamenei, une information que le Secrétaire général a indiqué « *ne pas être en mesure de confirmer* ». Les frappes auraient causé d'importantes pertes civiles, notamment la mort d'au moins 85 personnes dans une école de jeunes filles à Minab, dans la province de Hormogon, ainsi que deux décès signalés dans une école à Téhéran. L'espace aérien iranien a été fermé et le pays connaît une quasi-coupure totale d'internet.

« *L'action militaire s'étend rapidement à l'ensemble de la région, créant une situation de plus en plus volatile et imprévisible et accentuant le risque d'erreur de calcul* », a-t-il averti.

(suite page suivante)



Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

La plupart des États du Golfe auraient intercepté les frappes iraniennes ; toutefois, les Émirats arabes unis ont fait état de la mort d'un civil causée par des débris provenant d'un missile intercepté, a affirmé le chef de l'ONU. En Iraq, des informations font état d'attaques de drones et de missiles des deux côtés. Il a également indiqué que des rapports faisaient état d'une possible fermeture du détroit d'Ormuz au trafic maritime international.

### « Une occasion diplomatique » gâchée »

Soulignant que les frappes sont intervenues après un troisième cycle de pourparlers indirects entre les États-Unis et l'Iran sous médiation omanaise, alors que des discussions techniques étaient prévues à Vienne la semaine prochaine.

« Je regrette profondément que cette occasion diplomatique ait été gâchée », a déclaré le Secrétaire général.

M. Guterres a indiqué que, selon des sources israéliennes, quatre-vingt-neuf personnes auraient été blessées lors des frappes iraniennes ultérieures sur Israël et que des impacts avaient également été signalés en Cisjordanie occupée. Il a également rapporté que l'Iran avait annoncé avoir ciblé des installations militaires américaines dans la région en réaction aux frappes américaines et israéliennes, qui auraient touché des zones civiles et des infrastructures dans plusieurs pays mentionnés précédemment. Des retombées indirectes de débris ont aussi été signalées au Liban et en Syrie.

Appelant à une désescalade et à une cessation immédiate des hostilités, M. Guterres a déclaré : « *La région et le monde ont besoin d'une issue, maintenant* ».

### « Pas d'alternative viable » à la paix

« *Il n'y a pas d'alternative viable au règlement pacifique des différends internationaux* », a-t-il insisté, exhortant toutes les parties à revenir immédiatement à la table des négociations, notamment sur le programme nucléaire iranien.

Le chef de l'ONU a conclu en appelant les États Membres à respecter strictement leurs obligations en vertu du droit international, y compris la Charte des Nations Unies, à protéger les civils conformément au droit international humanitaire et à garantir la sûreté nucléaire : « *Agissons ensemble, de manière responsable, pour sauver la région et le monde du précipice* ».

ONU-Info

## HAITI-ESPOIR :

IDENTIFIER LES PROBLÈMES ;

DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ;

RECHERCHER LEURS CAUSES ;

SENSIBILISER LES GENS ;

ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !

### GÉNÉRIQUE

**Directeur Général**  
Me. Jean Hénoc Faroul

**Rédacteur en Chef**  
Me. Jean Hénoc Faroul

**Secrétaire de Rédaction**  
Me. Jean Hénoc Faroul

**Rédaction**  
Mutchi Obas  
Alex Calas  
Ing. Moïse Charles  
Ing. Yves Junior Vancol  
Me. Manfred Siméon  
Me. Jean Hénoc Faroul  
Bernadel Joseph  
Jean Gustave Molin

Promotion  
Alex Calas

**Reporter**  
Thomas Goldy

**Responsables de Publicité**  
Jean Robert Lhérisson  
Eder Rosier

**Marketing et distribution**  
Jean Eudes Pierre Jean

**Art graphique**  
Alexis Jean Billy.

# GUERRE USA-ISRAËL- IRAN:

## RÉUNION D'URGENCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU



### Echanges tendus entre les Ambassadeurs de l'Iran et de USA



Amir Saeid Iravini, représentant permanent de l'Iran à l'ONU

*<< Je n'ai qu'un seul mot: je conseille le représentant des Etats-Unis d'être poli.*

*Ce sera mieux pour vous-même et pour le pays que vous représentez.*

*>>*

*<< Je ne vais pas vous dignifier par une autre réponse, spécialement, alors que ce représentant s'assoit, dans ce corps, représentant un régime qui a tué des dizaines de milliers de son propre peuple et emprisonné beaucoup plus, simplement pour avoir voulu se libérer de votre tyrannie.>>*



Michael Waltz, représentant permanent des USA à l'ONU.

# **AYATOLLAH ALIZERA ARAFI: NOUVEAU GUIDE SUPRÊME PROVISOIRE**



L'ayatollah Aizera Alafi, guide suprême intérimaire.

La République Islamique d'Iran s'est choisi un Guide Suprême provisoire le Dimanche 1<sup>er</sup> Mars 2026, en la personne de l'Ayatollay (Cardinal ou Evêque) **Alizera Alafi**. Il a accédé à cette fonction, 24 heures après l'assassinat de son prédécesseur, l'ayatollah **Ali Khamenei**, par les frappes militaires de la coalition américano-israélienne contre Téhéran dans la nuit du Vendredi au Samedi 28 Février 2026.

Annoncée par le Président étasunien **Donald Trump** et le Premier Ministre israélien **Benyamin Netanyahou**, puis démentie par le ministre iranien des Affaires Etrangères, **Sayyid Abbas Araghtchi**, la nouvelle de la mort de Khamenei a été par la suite confirmée par les autorités iraniennes. Refusant de vivre une vie de reclus dans les bunkers, loin de la portée des tirs occidentaux, le leader chiite l'aura payé de sa vie.

## **Concernant le Guide Suprême :**

Mécanisme de nomination du Guide Suprême de la République islamique d'Iran ou Guide Suprême de la

Révolution Islamique : selon la Constitution iranienne, le guide suprême est désigné par l'assemblée des experts religieux, laquelle est composée de 88 prélats. Il est le Chef d'Etat de l'Iran à vie et supérieur au Président de la République qui joue le rôle de Chef de Gouvernement. Son statut de Gardien de la Révolution provient de la prédominance du religieux sur le politique, du spirituel sur le temporel.

C'est lui qui désigne les chefs militaires et le chef du pouvoir judiciaire. Il doit être un grand juriste, un expert du droit islamique chiite. Depuis la Révolution de 1979, l'Iran a connu deux Guides Suprêmes : l'ayatollah **Rouhollah Khomeini** (1979-1989) et l'ayatollah **Ali Khamenei** (1989-2026).

Arafî occupera cette fonction provisoirement, jusqu'à la fin de la guerre, en attendant l'intronisation du deuxième fils de feu Khamenei, l'ayatollah **Mojtaba Khamenei**, conformément au testament du défunt.

(Page suivante)



Le deuxième fils de feu Khamenei, l'ayatollah Mojtaba Khamenei.

### Qui est Alizera Arafî?

Arafî est né en 1959 dans la petite ville iranienne de Meybod, province de Yazd. Il est un juriste chiite qui dirigeait le Centre de Gestion des séminaires religieux. Il était du Conseil des Gardiens et deuxième vice-président de l'Assemblée des Experts, la plus haute instance étatique de la République Islamique d'Iran. Avant son accession au poste de membre du Conseil de Direction Intérimaire (Chef d'Etat) le 1<sup>er</sup> Mars 2026, il était :

deuxième vice-président de l'assemblée des experts depuis le 21 mai 2024 ;

membre de l'assemblée des experts, 8 mars 2022-21 mai 2024 ;

membre du conseil des gardiens, 15 juillet 2019-21 mai 2024 ;

Il préside en tant que Chef d'Etat le Conseil de direction intérimaire, aux côtés du président de la République (chef du gouvernement), **Massoud Pezeckian**, et le chef du pouvoir judiciaire, **Gholamhossein Mohseni Ejei**.

### Les causes et les objectifs de cette nouvelle guerre :

Ce nouvel épisode dans l'agression contre l'Iran, décidé par Donald Trump sous l'insistance de Benyamin Netanyahou soutenu par le lobby juif, aurait selon toute analyse, pour causes et objectifs de :

- faire le black-out sur le dossier Epstein ;
- protéger Israël par la destruction du programme balistique et nucléaire iranien ;

-réaliser un changement de régime en Iran, comme au Venezuela ;

-provoquer un bouleversement stratégique aux Moyen et Proche Orients ;

-rompre la chaîne d'approvisionnement énergétique de la Chine ; et

-sauver le pétrodollar et le Monde unipolaire qui le soutient.



Donald Trump, s'adressant aux Iraniens le 28 Février.

A la longue, on ne sait pas encore si ces objectifs seront atteints. Mais en ce qui concerne le changement de régime, il semble qu'on en est bien loin. Contre l'avis de la CIA, dit-on, Trump et Netanyahu pensaient qu'il suffisait de tuer Khamenei pour voir les Iraniens gagner les rues, et les militaires réaliser un coup d'Etat contre le régime islamiste.

### **L'appel au soulèvement de Donald Trump :**

Dans son discours peu après le début des frappes contre Téhéran, Trump avait lancé l'appel suivant au soulèvement populaire et au coup d'Etat contre le régime des mollahs.

*<< A la Garde Révolutionnaire de l'Armée Iranienne, je dis ce soir que vous devez déposer les armes et bénéficier de l'amnistie complète ou du moins affronter la mort certaine. Donc, déposez vos armes ; vous serez traités de manière juste, avec immunité totale. >>*

*<< Enfin, au grand peuple Iranien, je dis ce soir que l'heure de votre liberté a sonné. Restez à l'abri ! Ne quittez pas votre demeure. Il est très dangereux dehors. Des bombes seront larguées partout. Quand nous aurons fini de prendre contrôle de votre gouvernement, il vous appartiendra. Ce sera probablement votre unique chance pendant des générations. Pendant beaucoup d'années vous avez demandé l'aide de l'Amérique, mais vous ne l'avez jamais obtenue. Aucun Président n'avait*

*la volonté de faire ce que je veux faire ce soir. Maintenant vous avez un Président qui vous donne ce que vous voulez. Ainsi, voyez comment vous répondrez. >>*

*<< L'Amérique vous supporte avec une force écrasante et dévastatrice. Maintenant, le temps est venu de prendre contrôle et de libérer l'avenir prospère et glorieux qui est à votre portée. C'est le moment d'agir. Ne ratez pas l'occasion ! Que Dieu bénisse les hommes et les femmes braves des Forces Armées Américaines. Que Dieu bénisse les Etats-Unis D'Amérique ! Que Dieu vous bénisse tous ! Merci ! >>*

A part des manifestations de membres de la diaspora iranienne en Occident, aucune mobilisation contre le régime n'a été observée à l'intérieur du pays ou dans les pays voisins. Au contraire, en Iran des millions sont sortis dans les rues pour pleurer la mort du guide et scander "mort à l'Amérique !"

Le contrôle politique des citoyens en Iran est-il si fort ? On a vu comment les manifs de l'opposition soutenues, dit-on, par des agents étrangers avaient été réprimées peu avant le 28 Février. La haine contre Israël est-elle plus forte que le rejet de l'intégrisme religieux, la dictature totalitaire ou l'amour des libertés civiles ?

Les Iraniens préfèrent-ils à ce prix un Monde multipolaire, que l'actuel unipolarisme des Etats-Unis ? Trump, devra-t-il encore attendre pour voir s'imploser le régime des Mollahs (docteurs de la loi) ? Autant de questions auxquelles, on ne doit pas trop s'empresse de répondre...

**Magazine HAITI-ESPOIR**

**Lisez HAITI-  
ESPOIR,  
Le magazine des  
bonnes analyses.**

[www.magazinehaitiespoir.site](http://www.magazinehaitiespoir.site)

Facebook : Magazine « Haïti-Espoir »

Phone: +509 34751155/56220262 /3639  
5588



Les funérailles de l'ayatollah Ali Khamenei à Téhéran le 1<sup>er</sup> Mars 2026



**MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

*Le Ministre*

*MJ/SCGe/82*

**FEB 27 2026**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Interdiction de circulation des véhicules munis d'anciennes plaques d'immatriculation ou sans plaques**

Le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique informe le public en général et les automobilistes en particulier que la circulation de tout véhicule munis des **anciennes plaques d'immatriculation non conformes ou sans plaques** est strictement interdite sur toute l'étendue du territoire national.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des mesures urgentes visant à rétablir l'ordre, renforcer la sécurité publique et neutraliser les individus malintentionnés qui utilisent des véhicules non identifiables pour commettre des actes de banditisme et semer la terreur au sein de la population.

Un délai strict et non renouvelable expirant le **6 mars 2026** est accordé pour permettre aux propriétaires de véhicules de se mettre en conformité.

Passé ce délai, les forces de l'ordre ont reçu instruction formelle de:

- Procéder à l'**interpellation immédiate de tout contrevenant** ;
- Assurer le **remorquage systématique et la mise sous séquestre** de tout véhicule en infraction;
- Appliquer avec rigueur les sanctions prévues par la législation en vigueur.

Aucune tolérance ne sera accordée.

Le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique rappelle que la sécurité nationale est une responsabilité collective et que toute tentative de contourner cette mesure exposera les contrevenants à des poursuites judiciaires.



*[Signature]*  
Dr Patrick PELISSIER  
Ministre

18, Avenue Charles Sumner, Port-au-Prince, Haïti

# ADMINISTRASYON JENERAL DWÀN



**Lancement du module ASYVAL par l'Administration Générale des Douanes...**

**Lalwa ak Leta Santral** bay Administrasyon Jeneral Dwàn plen pouvwa poul goumen kont kontrebann sou fontyè, nan ewopò ak nan waf yo. Konsa, ajan dwàn yo gen otorizasyon pou yo:

- arete moun ki ap fè kontrebann;
- arete chofè kap transpòte machandiz kontrebann ;
- sezi machin ki ap transpòte yo;
- sezi machandiz sa yo.

Ou menm ki gen gwo depo ak magazen, se pou fakti ak papyè dwàn ou toujou pare pou montre enspektè dwàn yo. Ladwàn pap jwe, paske san lajan ladwàn, Leta pap ka fonksyone ni bay popilasyon an sèvis

**MALÈ AVÈTI PA TOUYE KOKOBE ! EDE LETA POU LETA KA EDE NOU!**



# PACTE NATIONAL POUR LA STABILITÉ ET L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS

Vu les articles de la Constitution déterminant le fonctionnement des pouvoirs de l'État ;

Vu le décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration centrale de l'État ;

Vu le décret du 22 juillet 2015 identifiant et établissant les limites territoriales des départements, des arrondissements, des communes et des sections communales de la République ;

Vu le décret du 20 octobre 2015 modifiant certaines dispositions du décret du 22 juillet 2015 identifiant et établissant les limites territoriales des départements, des arrondissements, des communes et des sections communales de la République ;

Vu la loi du 23 avril 2019 établissant la commune des **Iles Cayemittes**

Vu le décret du 9 décembre 2020 élevant au rang de commune la 2ème section communale de **Grand Bassin** dans la commune de Terrier Rouge ;

Vu le décret du 11 mars 2021 élevant le quartier de **Ducis** au rang de commune et fixant ses limites, celles de la commune de Torbeck et de ses sections communales ;

Vu l'accord du 21 décembre 2022 publié dans le Moniteur du 3 janvier 2023 ;

Vu le consensus de la Jamaïque du 11 mars 2024 ayant conduit à la création du Conseil Présidentiel de Transition (CPT) ;

Vu le décret du 10 Avril 2024, portant création du Conseil Présidentiel de Transition ;

Vu le Décret du 23 Mai 2024, déterminant l'organisation et le mode de fonctionnement du CPT ;

Vu la résolution 2793 (2025) du Conseil de Sécurité relative à la formation de la Force de Répression des Gangs (FRG) ;

Vu le Décret électoral du 1e décembre 2025 ;

Vu la résolution 2814 (2025) du Conseil de Sécurité prorogeant le mandat du Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH)

Préoccupés par la persistance de la situation d'exception établie dans le pays depuis le 7 juillet 2021 ;

Œuvrant pour l'instauration d'un climat de stabilité et de prévisibilité qui garantisse la continuité de l'État, favorise les investissements, la création d'emplois productifs et facilite l'organisation d'élections transparentes ;

Conscients de la nécessité de mobiliser les forces vives du pays dans la recherche d'une solution permettant la restauration durable de l'ordre républicain ;

Convaincus de la nécessité de continuer le dialogue entre les forces vives afin d'instaurer durablement la stabilité et la paix civile dans notre communauté ;

Considérant la cérémonie organisée le 7 février 2026 sous la conduite du Coordonnateur du Conseil Présidentiel de Transition transférant la gestion du pouvoir exécutif au Conseil des Ministres présidé par le Premier Ministre ;

Considérant l'engagement du Premier Ministre Alix Didier FILS-AIME de rétablir la sécurité, d'organiser des élections et de mettre en œuvre un programme d'apaisement social lors de son adresse à la Nation du 7 février 2026 ;

Considérant la nécessité d'établir un leadership de confiance, d'équilibre et de neutralité au niveau du pouvoir exécutif, conditions indispensables à l'organisation, sans délai, d'élections inclusives et transparentes pour installer des autorités élues à la tête de l'État ;

Considérant la nécessité de garantir la continuité de l'État, de maintenir un climat de stabilité et d'encourager la dynamique de succès démontrée sur le terrain par les forces nationales de sécurité dans leur lutte contre les groupes illégalement armés ;

Des organisations politiques, économiques, sociales et des groupes de la société civile réunis à Port-au-Prince le ..... 2026, ont adopté les dispositions du « Pacte National pour la Stabilité et l'Organisation des Elections » ci-après dénommé « Pacte National ».

[www.magazinehaitiespoir.site](http://www.magazinehaitiespoir.site)

Facebook : Magazine « Haïti-Espoir »

**Article 1.** Le Pacte National encadre la période intérimaire de manière à permettre aux nouvelles Autorités de mobiliser efficacement l'Appareil d'État, afin de créer sans délai, les conditions sécuritaires nécessaires à l'organisation d'élections inclusives et transparentes selon le calendrier établi par le Conseil Électoral Provisoire (CEP).

**Article 2.** À la fin du mandat du Conseil Présidentiel de Transition le 7 février 2026, le Conseil des Ministres sous la présidence du Premier Ministre Alix Didier FILS-AIME exerce le pouvoir exécutif suivant l'esprit de l'article 28.1 du Décret du 23 mai 2024 déterminant l'organisation et le mode de fonctionnement du CPT.

**Article 3.** Le Conseil des Ministres exerce le pouvoir pendant la période intérimaire courant du 7 février 2026 jusqu'à l'organisation des prochaines élections et l'installation d'élus légitimes à la tête de l'État conformément aux dispositions de l'article 1 du présent Pacte.

**Article 4.** Dès la signature du Pacte National le Premier Ministre Alix Didier FILS-AIME entame des consultations pour former un Cabinet Ministériel impartial, technique et efficace avec des hommes et des femmes, choisis sur la base de critères de compétence, d'objectivité et d'éthique.

**Article 5.** Les membres du Gouvernement sont des serviteurs de l'État engagés dans une œuvre collective et citoyenne de restauration de la sécurité et d'organisation des élections. Ils s'abstiennent d'utiliser les ressources publiques à des fins partisans et éviter d'instrumentaliser l'Appareil d'État à des fins politiques.

**Article 6.** Le Gouvernement, ayant à sa tête le Premier ministre Alix D. FILS AIME exerce toutes les attributions conférées par la Constitution et les dispositions du Pacte National.

**Article 7.-** La mission du Gouvernement est de :

- orienter et dynamiser l'Appareil d'État pour créer un environnement sécuritaire nécessaire à l'organisation des élections,
- fournir des services de base aux citoyens, notamment ceux résidant dans les quartiers précaires, dans les zones rurales et les régions victimes de la violence des groupes armés,
- renforcer les structures de sécurité et de défense nationale (PNH/ FAD'H) pour rétablir l'autorité de l'État, garantir la libre circulation sur l'ensemble du territoire,

- définir avec les partenaires internationaux les modalités de coopération avec les forces nationales de sécurité eu égard à la résolution 2793 (2025) du Conseil de Sécurité,

- opérer des renforcements institutionnels pour permettre un meilleur fonctionnement de l'Appareil de l'État,

- mettre en place un Comité ad hoc pour instaurer un dialogue permanent entre les forces vives du pays pour l'élaboration d'un projet de société,

- s'assurer que l'administration électorale soit professionnelle et moderne pour organiser des élections transparentes afin de transmettre le pouvoir à des élus légitimes suivant le calendrier électoral établi.

**Article 8.** Le Gouvernement prend toutes les dispositions pour renforcer les capacités opérationnelles et institutionnelles de la Police Nationale d'Haïti (PNH) et des Forces Armées d'Haïti (FAD'H) dans la lutte contre les groupes armés pour :

- garantir la libre circulation sur l'ensemble du territoire,
- contrôler l'espace maritime et aérien,
- sécuriser tous les axes routiers.

**Article 9.** Le Gouvernement définit le protocole de coopération entre les forces nationales de sécurité et la Force de Répression des Gangs (FRG) dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 2793 (2025).

**Article 10.** Le Gouvernement prend des dispositions pour remobiliser la Commission Nationale de Désarmement de Démantèlement et de Réinsertion (CNDDR).

**Article 11.** Le Gouvernement met en œuvre des programmes axés sur :

- la réinsertion sociale dans les quartiers précaires et zones vulnérables,
- la réparation pour les victimes des actes de violence et les déplacés internes en quête de leurs foyers d'origine,
- la création d'emplois productifs pour les jeunes et les populations défavorisées,
- le renforcement des capacités locales et des initiatives communautaires génératrices de revenus.

**Article 12.** Le Gouvernement met aussi en œuvre en milieu rural un programme de réhabilitation des infrastructures productives pour recapitaliser les petites et moyennes entreprises et venir en aide aux ménages ruraux et aux déplacés internes

## Renforcement institutionnel.

**Article 13.** Les parties signataires conviennent de proposer, en cette période d'exception, un nombre limité de changements dans la loi-mère sur la base de consensus dégagé dans la société, pour améliorer la gouvernance et garantir un fonctionnement harmonieux de l'Appareil d'État.

**Article 14.** Les modalités de mise en œuvre des changements susmentionnés seront déterminées, en concertation, entre le pouvoir en place et les forces vives du pays signataires ou non signataires du présent Pacte.

## Élections

**Article 17.** Le Gouvernement prend toutes les dispositions pour créer un environnement sûr et stable propice au déroulement des élections, notamment :

- la réouverture et la sécurisation des axes routiers,
- la coopération entre la PNH, les FA d'H, et la Force de Répression des Gangs (FRG) pour garantir la sécurité du processus électoral.

**Article 18.** Le processus électoral en cours sera renforcé avec la mise en place par le CEP d'une administration professionnelle et moderne conforme aux standards internationaux fondée sur :

- la fiabilité du registre électoral par l'émission par l'Office National d'Identification (ONI) de carte d'identification en faveur des citoyens en âge de voter,
- une logistique électorale compatible avec les nouvelles divisions administratives introduites entre 2015 et 2021,

**Article 15** Ces changements seront obligatoirement soumis à la ratification populaire lors du premier tour des prochaines élections. En cas de vote favorable à ces changements, le Gouvernement intérimaire prendra des dispositions pour les rendre exécutoires.

**Article 16.** Le décret électoral déterminera la durée des mandats des futurs élus en application des nouvelles dispositions constitutionnelles

□ une exécution transparente des opérations électorales suivant des procédures objectives et impartiales,

□ des procédures de dépouillement et de tabulation qui garantissent la vérité des urnes, [SEP]

□ l'utilisation des technologies numériques pour publier des résultats partiels quelques heures après la fermeture des bureaux,

□ l'intégration des Haïtiens vivant à l'étranger sur le registre électoral et leur participation aux prochaines élections.

**Article 19.** Les frais de campagne des partis, groupements et regroupements politiques seront remboursés par l'État. Ce remboursement se fera sur recommandation du Conseil Electoral Provisoire formulées sur la base de leur performance électorale et d'autres critères administratifs établis par le Ministère des Finances.

## Comité de suivi de la feuille de route

**Article 20.** Pour assurer la mise en œuvre effective des dispositions du Pacte National, une feuille de route assortie d'un calendrier est élaborée par le Gouvernement en concertation avec un Comité Consultatif.

**Article 21.** Le Comité Consultatif supporte la mise œuvre du Pacte, donne son avis sur la mise en œuvre de la feuille de route et du calendrier d'exécution. Il accompagne les actions du Gouvernement et s'assure de

la création, entre autres, des conditions nécessaires à l'organisation d'élections transparentes et crédibles.

**Article 22.** Le Comité Consultatif est composé de personnalités désignées par les secteurs signataires du présent Pacte à savoir, le secteur politique, le secteur syndical, le secteur privé et les organisations de la société civile. Le Comité Consultatif exerce sa mission à titre bénévole sans interférer dans la gestion du pouvoir.

## Dispositions transitoires

**Article 23.** Les membres du Gouvernement, les Hauts Fonctionnaires qui souhaitent se présenter aux prochaines élections, doivent démissionner de leur fonction dans un délai d'un (1) mois à compter de la signature du présent Pacte.

**Article 24.** Les Agents Exécutifs intérimaires qui souhaitent se porter candidats aux prochaines élections doivent démissionner de leur fonction au plus tard deux (2) mois avant la période d'inscription des candidats.

## Dispositions finales

**Article 25.** Le Pouvoir Exécutif constitué sur la base de ce Pacte reste en fonction jusqu'à l'installation des élus légitimes issus des élections organisées selon le calendrier établi par le CEP. Tout manquement aux principes de neutralité, d'impartialité ou aux dispositions du présent Pacte expose le contrevenant aux mesures et sanctions qui édictées par le Conseil des Ministres, conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 26.** En cas de vacance du chef de l'Exécutif, pour quelque raison que ce soit, le Conseil des Ministres et le Comité consultatif prennent des dispositions pour y pourvoir.

**Article 27.** Le Gouvernement et les parties signataires s'engagent à appliquer intégralement les dispositions du présent Pacte. Les organisations politiques,

économiques, sociales et les organisations de la société civile conscientes de la nécessité de contribuer à une sortie durable de crise, s'engagent à soutenir, respecter et à renforcer avec vigilance le processus électoral en cours.

**Article 28.** Le Comité de suivi est mis en place dès la signature du Pacte. Article 29. Le Pacte peut être rendu caduc à l'installation d'un président élu

**Article 30.** Le présent Pacte, après publication, est ouvert à la signature des organisations qui adhèrent à son contenu.

Fait à Port-au-Prince, le..... 2026

Suivent les signatures :



M PA P KITE ANYEN  
SOU DO PITIT MWEN

Tel: (509) 2812-6300 / (509) 4799-7582  
(786) 464-0066  
WWW.PROTECTA.HT

PROTECTA  
AIC



## *Conseil Électoral Provisoire*

### NOTE DE PRESSE

#### **ENREGISTREMENT DES PARTIS, GROUPEMENTS ET REGROUPEMENTS DE PARTIS POLITIQUES DU 2 AU 12 MARS 2026**

Le Conseil électoral provisoire (CEP) informe la presse en général et les acteurs politiques en particulier, qu'il procède du **2 au 12 mars 2026**, à l'enregistrement des partis, groupements et regroupements de partis politiques, conformément au calendrier et **aux articles 143 et suivants du Décret électoral du 1<sup>er</sup> décembre 2025**.

Les représentants officiels desdites organisations politiques sont invités à se présenter au local du CEP, à Pétion-ville, munis de tous les documents exigés par le Décret électoral, dans le délai imparti, de 9 am à 4 h pm.

**La liste des pièces à soumettre au moment de l'enregistrement est disponible sur le site : [www.cephaiti.ht](http://www.cephaiti.ht) et les pages officielles Facebook et X du CEP.**

Le Conseil électoral provisoire réaffirme son engagement à conduire un processus électoral inclusif et impartial, en toute indépendance et transparence.

**Pour authentification : (509) 3163-9523 / 4420-6006**

**Pétion-ville, le 27 février 2026.-**



*72, Rue Stephen Hoche, Pétion-ville*



# Conseil Electoral Provisoire

## Liste des documents à soumettre

Réf	Liste des documents à soumettre par les Partis Politiques suivant les dispositions de l'article 143 du décret électoral en date du 1 <sup>er</sup> Décembre 2025	Type
1	Acte constitutif notarié du parti politique (Article 143 alinéa 1).	Document
2	Acte de reconnaissance du parti politique (Article 143 alinéa 2).	Document
3	Statuts du parti (Article 143 alinéa 1).	Document
4	Procès-verbal de la plus récente assemblée générale <b>ou</b> celui du plus récent congrès désignant le directoire du parti.	Document
5	<b>A défaut de son représentant officiel, l'acte notarié autorisant le mandataire à inscrire le parti.</b>	Document
6	Correspondance du Ministère de la Justice attestant l'enregistrement du parti.	Document
7	Sigle du parti politique (Article 143 alinéa 6).	Document
8	Emblème (Logo) du parti politique en couleur (Article 143 alinéa 6).	Document
9	Copie couleur de la carte d'identification nationale (CIN) valide du <b>représentant officiel</b> du Parti ou du mandataire	Document
10	Un CD ou une Clé USB sans virus comportant l'emblème (Logo) du parti politique (Le logo doit être en format JPEG ou PNG).	CD/Clé USB

Réf	Liste des documents à soumettre par les Groupements ou Regroupements de Partis Politiques suivant les dispositions de l'article 143 du décret électoral en date du 1 <sup>er</sup> Décembre 2025	Type
1	Acte constitutif notarié du groupement et du regroupement politique, ses statuts et ses objectifs (Article 143 alinéa 1).	Document
2	La liste des partis signataires d'un accord notarié du groupement ou regroupement de partis politiques (Article 143 alinéa 4).	Document
3	Le document faisant état d'un accord entre les Partis concernant l'utilisation d'un emblème unique pour le groupement ou regroupement de partis politiques (Article 143 alinéa 5). NB : Ce document doit être notarié	Document
4	Procès-verbal de la plus récente assemblée générale <b>ou</b> celui du plus récent congrès désignant le directoire de chaque parti faisant partie du groupement ou du regroupement de partis politiques.	Document
5	Correspondance du Ministère de la Justice attestant l'enregistrement de chaque parti faisant partie du groupement ou du regroupement de partis politiques.	Document
6	L'acte de reconnaissance de chacun des partis formant le groupement ou regroupement de partis politiques (Article 143 alinéa 3).	Document
7	<b>A défaut de son représentant officiel, l'acte notarié autorisant le mandataire à inscrire le groupement ou le regroupement de partis politiques.</b>	Document
8	Sigle du groupement ou du regroupement de partis politiques (Article 143 alinéa 6).	Document
9	Emblème (Logo) du groupement ou du regroupement de partis politiques en couleur (Article 143 alinéa 6).	Document
10	Copie couleur de la carte identification nationale (CIN) valide du <b>représentant officiel, ou du mandataire</b> du groupement ou du regroupement de partis politiques.	Document
11	Un CD ou Clé USB sans virus comportant l'emblème (Logo) du groupement ou du regroupement de partis politiques. (Le logo doit être en format JPEG ou PNG).	CD/Clé USB

# Les Cubains d'origine amérindienne



Pendant des siècles, on a cru que la population indigène de Cuba avait été entièrement exterminée au début de la colonisation espagnole. Cependant, des recherches génétiques et des études anthropologiques récentes ont démontré l'inexactitude de cette affirmation : des millions de Cubains possèdent des gènes issus des premiers habitants de l'île, et des communautés subsistent encore dans les montagnes de l'est, revendiquant leur ascendance *taïno*.

Avant 1492, Cuba était habitée par trois groupes principaux : les *Guanahatabey* à l'ouest, les *Ciboney* dans les régions du centre et de l'ouest, et les *Tainos* dans les régions de l'est et du centre. Ces derniers, de langue *arawak* et originaires d'Amérique du Sud, étaient des agriculteurs qui cultivaient le manioc, le maïs et le coton, et vivaient dans des villages organisés sous l'autorité de caciques (chefs). On estime que la population indigène totale s'élevait alors à environ 300 000 personnes.

La conquête espagnole a entraîné l'instauration du système de l'*encomienda*, le travail forcé, la violence et des épidémies telles que la variole, contre lesquelles les autochtones n'étaient pas immunisés. En 1537, la population indigène avait été drastiquement réduite à environ 5 000 individus. On a longtemps supposé que ces survivants s'étaient simplement mêlés à la population croissante de colons espagnols et d'esclaves africains, disparaissant ainsi en tant que groupe distinct.

Des études génomiques récentes ont révélé une réalité plus complexe. Une recherche publiée en 2018, portant sur 860 individus issus de toutes les provinces cubaines, a montré que l'ascendance amérindienne est présente sur l'ensemble de l'île, avec d'importantes variations régionales. Dans les provinces orientales – Santiago de Cuba, Guantánamo, Holguín et Granma – l'héritage amérindien atteint en moyenne 10 %, tandis que dans le reste du pays, il se situe autour de 5 %.

L'analyse de l'ADN mitochondrial, transmis exclusivement par la lignée maternelle, est encore plus révélatrice. Une étude présentée en 2021 a déterminé que 34,5 % de la population cubaine possède un ADN mitochondrial d'origine amérindienne, ce pourcentage atteignant 59 % à *Holguín* et 58 % à *Las Tunas*. Ce constat démontre que, tandis que l'ascendance européenne est arrivée principalement par la lignée masculine, l'héritage autochtone a été transmis surtout par les femmes autochtones qui ont épousé les colons.



Ces études permettent également aux chercheurs de retracer l'origine géographique de cette composante génétique, identifiant les populations d'Amérique du Sud et de Mésosamérique comme les plus proches des ancêtres autochtones des Cubains actuels. De plus, les modèles démographiques indiquent que le métissage a eu lieu dès le début de la période coloniale, avant l'apogée de la traite négrière.

Suite page suivante

## Des communautés revendiquent leur identité taïno



Au-delà des marqueurs génétiques, il existe aujourd'hui à Cuba des communautés qui s'identifient activement comme descendantes des Taïnos et luttent pour la reconnaissance de leur existence. Dans les montagnes de Guantánamo, le village de *La Ranchería* abrite une vingtaine de personnes qui perpétuent des traditions et un sentiment d'identité les reliant à leurs ancêtres précolombiens. Leur chef spirituel, *Francisco « Panchito » Rojas*, a consacré sa vie à faire connaître son ascendance cubaine indigène.

Des recherches anthropologiques ont recensé au moins 22 communautés de descendants taïnos dans les provinces de l'Est, comme l'a souligné l'historien *Alejandro Hartmann* lors du Congrès de la pensée sur les peuples indigènes de Cuba de 2021.



L'anthropologue *José Barreiro*, de la Smithsonian Institution, a contribué à diffuser l'histoire et le combat de ces communautés. L'héritage amérindien à Cuba transcende la génétique. La culture cubaine contemporaine est imprégnée d'éléments d'origine *taïno* et *ciboney*. Des mots courants comme hamac, ouragan, canoë, tabac, maïs, barbecue, hutte et chef proviennent

des langues indigènes. Des techniques agricoles telles que le conuco (culture sur buttes) et la fabrication du casabe à partir de manioc sont des héritages directs. Des instruments comme les maracas et certaines traditions de pêche et de navigation ont également des racines préhispaniques, de même que certains aspects de la médecine traditionnelle et de la spiritualité populaire.



L'histoire des Cubains d'origine amérindienne est celle d'une survie silencieuse mais indéniable. Pendant des siècles, le mythe de leur extinction a persisté, mais la génétique et l'anthropologie contemporaine démontrent que les premiers Cubains n'ont pas disparu : ils se sont transformés, se sont mêlés aux autres cultures et, dans certains cas, ont préservé leur identité dans des régions reculées de l'île.

Aujourd'hui, nous savons que le Cubain moyen possède entre 5 et 10 % d'héritage amérindien dans son ADN et que plus d'un tiers de la population descend, par leur lignée maternelle directe, des femmes taïnos qui ont survécu à la conquête. Les communautés de Guantánamo nous rappellent que l'identité autochtone n'est pas un simple vestige du passé, mais une réalité vivante et contemporaine.



Cuba, comme le reste des Caraïbes, est le fruit d'un profond brassage de cultures où l'Europe, l'Afrique et les Amériques se sont rencontrées pour donner naissance à une identité nouvelle et unique. Reconnaître l'héritage amérindien n'est pas seulement un acte de justice historique, mais aussi une manière de mieux comprendre qui sont les Cubains aujourd'hui.

De notre correspondante à Santiago de Cuba.

# SERVICE MARITIME DE NAVIGATION D'HAÏTI SEMANAH



Le SEMANAH a une mission de régulation et de contrôle des eaux maritimes haïtiennes, qu'il soit côtier, régional ou international. Il agit suivant les directives de son Conseil d'Administration composé du :

- Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications, Président*
- Ministre de l'Économie et des Finances, Membre*
- Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, Membre*
- Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, Membre*
- Ministre du Commerce et de l'Industrie, Membre*
- Directeur Général de l'Institution, Secrétaire du Conseil*



Au milieu, le Directeur Général Eric Prévost Junior

Le SEMANAH joue donc un rôle important en aidant l'État à cerner dans son ensemble les multiples problèmes liés au domaine maritime.

Dans un milieu en perpétuelle mutation et à côté de l'intensification des exigences, le SEMANAH joue un rôle de premier ordre dans la sécurité, la sûreté du transport maritime et la protection de l'environnement marin. Cette mission s'exerce dans les limites de sa juridiction à travers sa structure fonctionnelle.

De plus, par son implantation territoriale, le SEMANAH offre un service public de proximité aux usagers de la mer.



# POUR RENFOCER LE SCOUTISME EN HAÏTI !

Par Jean Manfred Siméon



## Jeunes scouts d'Haïti

Dans un contexte marqué par l'instabilité politique, les difficultés économiques et l'insécurité croissante, la jeunesse haïtienne fait face à de nombreux défis qui menacent son épanouissement et son avenir. Plus que jamais, elle a besoin d'encadrements solides, de repères moraux et d'espaces favorisant son développement personnel et social. C'est dans cette perspective que le mouvement Scout, fondé par *Robert Baden-Powell* et représenté en Haïti par *l'Association Nationale des Scouts d'Haïti*, apparaît comme une véritable école de

formation humaine et citoyenne. Ainsi, il convient de se demander en quoi le mouvement Scout constitue aujourd'hui un pilier essentiel pour l'éducation, la protection et la responsabilisation des jeunes haïtiens.

Le mouvement scout joue un rôle particulièrement important pour les jeunes en Haïti aujourd'hui. Dans une conjoncture dominée par des défis sociaux, économiques et sécuritaires, le scoutisme offre un cadre structurant, éducatif et porteur d'espoir.

## Une école de valeurs et de citoyenneté

Le scoutisme, tel que fondé par Robert Baden-Powell, repose sur des valeurs fortes : discipline, respect, solidarité, honnêteté, sens du devoir et engagement communautaire. Pour les jeunes haïtiens, ces principes sont essentiels pour développer le sens des responsabilités, apprendre le respect des autres et des

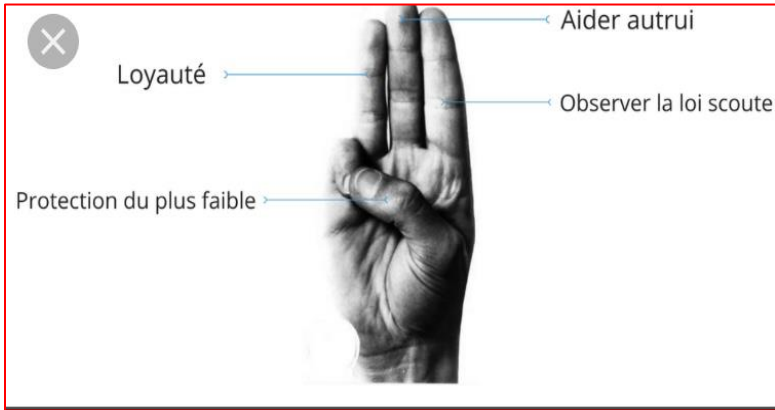
règles, renforcer l'esprit de service envers la communauté.

Dans une société qui traverse des périodes d'instabilité, le scoutisme aide à former des citoyens engagés et conscients de leur rôle dans la construction du pays.

**HAÏTI-ESPOIR**

Le magazine qui supporte l'épanouissement  
de la jeunesse haïtienne

## Un espace d'encadrement et de protection



Beaucoup de jeunes en Haïti sont exposés à la violence, le chômage précoce, l'abandon scolaire, l'influence des groupes armés. Les troupes scouts offrent un espace sécurisé où les jeunes peuvent se réunir dans un cadre structuré, bénéficier d'un encadrement par des adultes responsables, participer à des activités éducatives et positives. Des organisations comme l'Association Nationale des Scouts d'Haïti jouent un rôle clé dans cet encadrement à l'échelle nationale.

## Le développement des compétences pratiques

Le mouvement scout ne se limite pas aux réunions et aux cérémonies. Il permet aux jeunes d'acquérir des compétences concrètes telles que *premiers secours, gestion des situations d'urgence, organisation d'activités, travail en équipe, leadership*. Dans un pays fréquemment touché par des catastrophes naturelles

(ouragan, séisme) et des déplacements massifs de populations (chassées par les gangs) et accueillies dans des camps d'hébergement de fortune, ces compétences sont particulièrement précieuses. Les scouts peuvent devenir de véritables acteurs de la résilience communautaire.

## Le renforcement de l'identité et de la fierté nationale

Le scoutisme encourage l'amour du pays, la protection de l'environnement, le respect de la culture locale. À travers des camps, des activités communautaires et des cérémonies, les jeunes développent un sentiment d'appartenance et de fierté nationale. Cela contribue à renforcer la cohésion sociale.

## Une ouverture sur le monde

Le scoutisme est un mouvement mondial. L'Organisation Mondiale du Mouvement Scout permet aux scouts haïtiens d'appartenir à une fraternité internationale. Cela leur offre des opportunités d'échanges culturels, une ouverture d'esprit, une vision plus large de leur avenir.

Aujourd'hui plus que jamais, le mouvement scout représente pour les jeunes haïtiens un outil d'éducation non formelle, un refuge face aux difficultés sociales, un moyen de développer leadership et responsabilité, un espoir pour la reconstruction morale et citoyenne du pays.



En investissant dans le scoutisme, Haïti investit dans une jeunesse plus forte, plus consciente et mieux préparée à bâtir un avenir meilleur.

**Jean Manfred SIMÉON**

*Juriste*

*Directeur de l'Alliance Française des Cayes*

*Professeur de français*

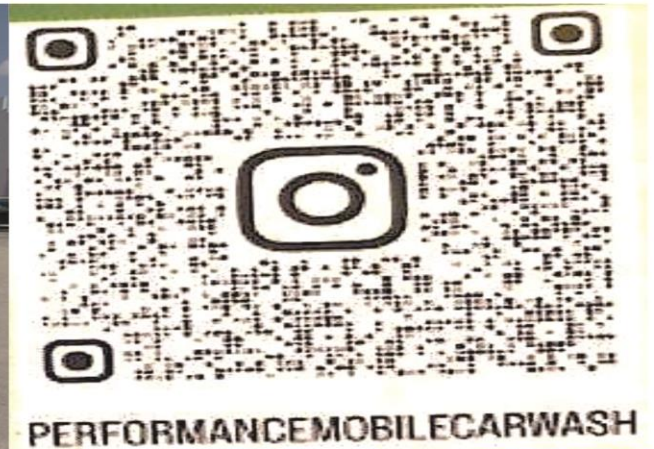
*Critique d'art*



**HAITI-ESPOIR**

**Le magazine qui supporte  
l'épanouissement  
de la jeunesse haïtienne**

# PERFORMANCE MOBILE CARWASH



- Buff Hand
- Spray Wax
- Shampoo Shine
- Bright and Full Detail



- We take pride in making your vehicle!
- Better Service and better Price!
- After 5 washes get one free.

## PERFORMANCE CARWASH

Address:  
Dade County and Broward County, Miami,  
Florida, USA.  
Phone: 786-226-5619

We take Zelle, Cash App, Venmo, Apple Wallet.

By appointment only.



Jean Volcy, owner, car detail

# Populisme et marketing électoral



Débat électoral. De la gauche vers la droite : Jude Célestin, Moïse Jean Charles et Jovenel Moïse.

Le phénomène du populisme contemporain ne peut être compris uniquement comme une idéologie politique ni comme une déviation rhétorique du discours démocratique. Il doit être analysé comme une technologie de production symbolique du pouvoir, étroitement liée au développement du marketing électoral moderne, la psychologie des masses, la construction stratégique des identités collectives et la gestion émotionnelle de l'électorat. Dans ce sens, le populisme n'est pas simplement un contenu doctrinal, mais un mode spécifique de communication politique qui réorganise la relation entre les leaders, les institutions et la citoyenneté.

Le marketing électoral offre au populisme des outils techniques pour structurer les perceptions, fabriquer la légitimité, simplifier la complexité sociale et transformer les émotions diffusées en adhésion politique. La politique s'arrête de s'opérer prioritairement comme une délibération rationnelle sur les programmes et devient une compétence pour l'attention, l'identification symbolique et la mobilisation affective. De ce point de vue, le populisme et le marketing électoral ne sont pas des phénomènes indépendants, mais des processus interdépendants.

Le populisme offre la narration, et le marketing offre les mécanismes de diffusion et d'optimisation. L'analyse

demande d'examiner différents niveaux simultanément. La construction discursive du peuple, la personnalisation du leadership, la psychologie politique du votant, l'économie de l'attention médiatique, l'ingénierie émotionnelle du message et les conséquences institutionnelles de ces stratégies.

Le nucléus conceptuel du populisme se trouve dans la construction du peuple comme une unité morale homogène face à une élite corrompue ou distante. Ce processus ne décrit pas une réalité sociologique préexistante. Il produit une identité politique à l'aide d'une simplification symbolique.

Le peuple populiste est une catégorie performative. Il existe parce que le discours l'appelle et l'invite. Il ne décrit pas une classe sociale spécifique ni une structure économique définie, mais une communauté imaginée qui articule des demandes hétérogènes sous un antagonisme commun.

Le marketing électoral contribue à cette construction grâce à la segmentation démographique, l'analyse de comportement électoral, les études d'opinion et la modélisation des perceptions collectives. L'hétérogénéité sociale se réorganise dans des profils communicationnels. Votant indigné, citoyen oublié, travailleur précarisé, patriote menacé

La complexité structurelle se traduit en narratifs simples. Le populisme opère grâce à une structure narrative élémentaire, un sujet collectif virtuose, un ennemi clairement identifiable et un leader qui incarne la volonté générale. Cette structure possède une grande efficacité cognitive car elle réduit l'incertitude politique et offre une clarté morale.

Depuis la psychologie cognitive, cette simplification répond à la tendance humaine à procéder à l'information grâce à des schémas narratifs et à des dichotomies morales. Le marketing électoral exploite cette prédisposition grâce à des messages de haute charge émotionnelle, répétition stratégique et marques interprétatives stables. Le résultat est une politique orientée plus par la résonance affective que par la cohérence programmatique.

La figure du leader occupe une position centrale. Le leadership populiste n'est pas fondé principalement sur la compétence administrative ou l'expérience technique, mais sur l'identification symbolique. Le leader se présente comme l'incarnation du peuple, pas comme son représentant institutionnel.

Cette personnalisation répond à des transformations structurelles de la communication politique contemporaine. Le prédominance des médias audiovisuels, la culture de l'image, la consommation rapide d'informations et la centralité de la narration biographique.

Le marketing électoral construit prudemment cette image grâce à la gestion de l'apparence publique, le contrôle du message, la scénification de proximité et la production d'authenticité performative.

La campagne de Donald Trump illustre l'intégration entre le populisme et le marketing politique digital. Sa stratégie communicationnelle a priorisé des messages simples, la polarisation discursive et la communication directe grâce aux réseaux sociaux. L'intensif utilisation des plateformes digitales a permis d'éviter les intermédiaires institutionnels et d'établir un contact immédiat avec la base électorale.

Le message s'est structuré autour d'antagonismes clairs, de l'élite politique, de l'immigration, de la globalisation économique et d'appels constants à l'émotion primaire comme la peur, la résistance et l'orgueil national. Le leadership a été présenté comme une expression directe de la volonté populaire face à des institutions perçues comme inefficaces. L'efficacité de

cette stratégie a été basée sur sa cohérence narrative plus que sur sa consistance programmatique.

Le cas d'Hugo Chávez montre une autre modalité d'articulation entre le populisme et la communication politique. Son leadership a été construit par l'intensif utilisation des médias massifs, la rhétorique émotionnelle et la production constante de présence médiatique. Le leader apparaissait comme une figure proche, directe et omniprésente.

Le discours établissait une opposition morale entre peuple et oligarque, réorganisant le champ politique comme un conflit existentiel. Le marketing politique s'est intégré à cette narrative grâce aux symboles, aux rituels collectifs et au langage accessible. Le leadership s'est transformé en expérience émotionnelle partagée.

Depuis la perspective de la psychologie politique, le populisme mobilise des émotions spécifiques qui augmentent la cohésion groupale et réduisent la délibération critique. La peur intensifie la recherche de protection. L'indignation fortifie l'identité collective et l'espoir facilite l'adhésion au leadership.

Le *marketing électoral moderne* utilise des techniques dérivées de la *publicité commerciale* pour activer ces émotions. Dans des plans narratifs, répétition symbolique, design visuel, musique, scénographie et contrôle du rythme communicatif. La politique devient une gestion systématique d'affects (sentiments, émotions).

Le développement technologique a intensifié ces processus. L'analyse des données massives permet d'identifier les préférences individuelles, de personnaliser les messages et d'optimiser les stratégies de persuasion. L'électorat n'est plus un public homogène et devient un ensemble de profils psychologiques spécifiques.

Ce processus génère une forme de communication politique adaptative capable d'adapter le message en temps réel, selon la réponse du public. La segmentation communication modifie la sphère publique. Différents groupes reçoivent des narratifs différents sur la même réalité politique, fragmentant l'espace commun de délibération.

Le populisme reconfigure aussi la relation entre la vérité et la politique. La véracité factuelle perd son importance face à l'efficacité émotionnelle du message. La communication politique privilégie la cohérence narrative interne sur la correspondance avec la réalité empirique.

Ce phénomène peut être interprété comme un déplacement de la politique délibérative vers une politique performative où le décisif n'est pas la précision informatique mais la capacité de produire l'adhésion. La simplification discursive accomplit ici une fonction stratégique. Des problèmes structurels complexes, une inégalité économique, une globalisation, une crise institutionnelle se traduisent en explications accessibles et agents identifiables.

L'incertitude est réduite grâce à l'attribution claire des responsabilités. Cette réduction de la complexité facilite la mobilisation politique, mais limite la compréhension des processus structurels. Le populisme n'élimine pas la démocratie représentative, mais alterne son fonctionnement.

Les institutions apparaissent comme obstacles à la volonté populaire lorsqu'elles limitent l'action du leadership. La légitimité se déplace des procédés formels vers l'identification directe entre le leader et le peuple. Cela produit des tensions entre la légalité institutionnelle et la légitimité charismatique.

D'un point de vue sociologique, l'augmentation du populisme est liée à des transformations structurelles contemporaines, une inégalité économique, une crise de représentation, un affaiblissement des intermédiaires politiques traditionnels, une fragmentation culturelle et une accélération médiatique. Le marketing électoral ne crée pas ces conditions, mais offre des outils pour les capitaliser politiquement. Le phénomène pose aussi des questions normatives sur la qualité du processus démocratique.

La centralité de l'émotion, la personnalisation du

pouvoir et la simplification discursive peuvent renforcer la participation politique, mais aussi éroder la délibération rationnelle et la stabilité institutionnelle. Le populisme révèle ainsi une tension constitutive de la démocratie moderne, la coexistence entre participation émotionnelle et rationalité délibérative. En termes théoriques, le populisme peut être compris comme un symptôme de crise de médiation.

Quand les institutions représentatives perdent la capacité d'articuler des demandes sociales, la nécessité de formes directes d'identification politique apparaît. Le marketing électoral amplifie cette dynamique en offrant des outils techniques pour construire cette identification. Le populisme et le marketing électoral représentent, en dernière instance, une mutation dans la façon d'exercer le pouvoir politique dans *les sociétés médiatiques*.

La *politique* ne s'organise pas exclusivement autour de *programmes idéologiques* ou *d'institutions institutionnelles* et se réorganise comme un *processus de communication stratégique* orienté sur la production d'une légitimité émotionnelle.

#### Lectures recommandées :

Ernesto Laclau, *La raison populiste* ;  
Chantal Mouf, *Pour un populisme de gauche* ;  
Pierre Rosanballon, *La contre-démocratie* ;  
Gustave Lebon, *Psychologie des masses* ;  
Walter Lippmann, *Opinion publique* ;  
Georges Lakoff, *Ne pensez pas à un éléphant*.

#### Extrait de "Don Filosofo".

Traduit de l'espagnol au français par :

**Jean Hénoc Faroul**

<b>HAITI-ESPOIR :</b> IDENTIFIER LES PROBLÈMES ; DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ; RECHERCHER LEURS CAUSES ; SENSIBILISER LES GENS ; ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !	<b>GÉNÉRIQUE</b>	
	<b>Directeur Général</b> Me. Jean Hénoc Faroul <b>Rédacteur en Chef</b> Me. Jean Hénoc Faroul <b>Secrétaire de Rédaction</b> Me. Jean Hénoc Faroul <b>Rédaction</b> Mutchi Obas Alex Calas Ing. Moïse Charles Ing. Yves Junior Vancol Me. Manfred Siméon Me. Jean Hénoc Faroul Bernadel Joseph Jean Gustave Molin	<b>Promotion</b> Alex Calas <b>Reporter</b> Thomas Goldy <b>Responsables de Publicité</b> Jean Robert Lhérisson Eder Rosier <b>Marketing et distribution</b> Jean Eudes Pierre Jean <b>Art graphique</b> Alexis Jean Billy.

# FONDS NATIONAL DE L'EDUCATION (FNE)



Le FNE a pour mission de participer à l'effort de l'éducation pour tous de la République d'Haïti et gérer les fonds destinés au financement, tant au niveau de l'Etat qu'au niveau des Collectivités Territoriales, des dépenses relatives à l'éducation, notamment des coûts de scolarité au profit des écoliers haïtiens des projets et études susceptibles de contribuer à l'avancement de l'instruction des enfants et, enfin, de la construction ou l'amélioration des infrastructures scolaires du pays.



37, Rue Jean Price Mars, Village des Orchidées, Puits Blain, Route de Frères, Pétion-Ville, Haïti

<https://fne.gouv.ht>

E-mail: [info@fne.gouv.ht](mailto:info@fne.gouv.ht)

Tel. Bureau: (509)-2258.0159

# Valéry Fils-Aimé : Nouveau Ministre de l'Environnement



Valéry Fils-Aimé

Fort de plus de dix années d'expérience dans l'administration publique et la coopération internationale, il a occupé plusieurs fonctions stratégiques au sein de l'État haïtien, notamment comme Conseiller spécial en Environnement et Climat auprès de différents Premiers ministres et ministres de l'Environnement.

## Expériences institutionnelles et internationales

Depuis 2024, il coordonnait le Bureau de l'Autorité Nationale Désignée pour le Mécanisme du Crédit Carbone et du Développement Propre, tout en supervisant le suivi-évaluation du projet CBIT-Haïti, destiné à renforcer le cadre national de transparence climatique.

Entre 2021 et 2023, il a été Régisseur du programme Alliance Mondiale contre les Changements Climatiques Plus, financé par l'Union européenne, contribuant au renforcement de la résilience du pays face aux impacts du changement climatique.

Sur le plan international, Valéry Fils-Aimé a représenté Haïti à plusieurs Conférences des Parties (COP) des Nations Unies, où il a défendu avec conviction les intérêts du pays et participé aux négociations sur le climat. Ces expériences lui confèrent une expertise reconnue et une capacité de dialogue avec les partenaires internationaux.

## Engagement associatif et régional

En parallèle de ses responsabilités institutionnelles, il est cofondateur de la plateforme Haïti Climat, dédiée à

La section Écologique et Environnement du Magazine Espoir Haïti salue avec enthousiasme la nomination de Monsieur Valéry Fils-Aimé comme Ministre de l'Environnement. Jeune cadre du ministère, il incarne une nouvelle génération de leadership écologique en Haïti.

## Un parcours académique et professionnel solide

Titulaire d'une maîtrise en gestion de projet obtenue à la *Salford University* au Royaume-Uni, Valéry Fils-Aimé a orienté son parcours vers les politiques publiques liées au climat, à la transparence environnementale et au financement climatique.

l'information et à la sensibilisation sur les enjeux environnementaux. Il occupe également la fonction de Vice-président du Conseil d'administration de CARIDIMA, une plateforme régionale soutenue par l'UNESCO, qui renforce les capacités des jeunes professionnels dans les domaines de l'environnement et de la réduction des risques de catastrophe.

## Membre du Comité Technique

Son rôle actif en tant que membre du Comité Technique de Normalisation au sein du Bureau Haïtien de Normalisation témoigne de son engagement à renforcer la gouvernance environnementale et à consolider les engagements d'Haïti aux niveaux national et international.

## Une nomination porteuse d'espoir

Le profil de Valéry Fils-Aimé s'inscrit dans une dynamique de modernisation institutionnelle et de consolidation des engagements environnementaux d'Haïti. Sa nomination est saluée comme une opportunité de renforcer la transparence, l'innovation et la résilience climatique, au service d'un avenir durable pour la nation.

## Moïse Charles

*Ingénieur en Environnement*

*Spécialiste en droit international de l'eau.*

*Spécialiste en Gestion et sécurité de l'eau.*

*Responsable de Section Environnement et Écologiques. [MagazineespoirMoise@gmail.com](mailto:MagazineespoirMoise@gmail.com)*



# LE SERVICE NATIONAL DE GESTION DES RÉSIDUS SOLIDES (SNGRS)

Boulevard 15 Octobre

## Sa mission :

- Collecter, trier, recycler et transformer les déchets ;
- Fixe les normes dans lesquelles ces activités doivent être effectuées,
- Fixer les lieux d'établissement des sites de décharges.



Gérer les déchets médicaux et toxiques, et assurer le contrôle et la cohésion des différents acteurs du secteur.

Le SNGRS, placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, fonctionne de concert avec les Collectivités territoriales.

Le SNGRS dessert tout le territoire national.

Trois représentants de la Fédération Nationale des Maires (FENAM) font également partie du conseil.



## Le Travail est immense ; mais il manque les moyens !

- Chaque année il y a environ cinq millions de tonnes métriques d'ordures dans le pays ;
- Seulement 13 % avait pu être collectés par l'ancien SMCRS.
- Les entreprises privées en ramassaient environ 15%.

**AIDEZ-NOUS À FAIRE LA DIFFÉRENCE !**

# Appel à la révolte citoyenne et à la presse libérée : pour le salut de la nation.



L'ancien Ministre des Travaux Publics, Ing. Joiseus Nader

**Le Libérateur** - Port-au-Prince, le 26 février 2026

— La Force Révolutionnaire d'Entente Nationale (FREN) a publié un communiqué exprimant sa profonde préoccupation face à la situation actuelle d'Haïti, qu'elle qualifie de « critique » sur les plans politique, économique et sécuritaire.

Dans ce document, la plateforme rappelle le rôle historique d'Haïti en tant que première république noire indépendante et symbole universel de la lutte pour la liberté. Elle estime toutefois que cet héritage serait aujourd'hui menacé par une combinaison de corruption institutionnelle, d'insécurité généralisée et d'ingérences étrangères, lesquelles contribueraient, selon elle, à l'érosion de la souveraineté nationale.

## Appel à la révolte citoyenne :

Le communiqué décrit un pays confronté à une paupérisation accrue de sa population, à une insécurité persistante et à une perte de confiance généralisée dans les institutions. La FREN évoque notamment la situation de la jeunesse haïtienne, qu'elle présente comme privée de perspectives et contrainte, pour une large part, à l'exil ou à la marginalisation. La plateforme mentionne également la diaspora, reconnue pour son dynamisme à l'étranger mais dont le lien avec le pays d'origine serait, selon le texte, insuffisamment structuré sur le plan politique et civique.

## À la presse nationale, pilier de la démocratie :

Un volet important du communiqué est consacré au rôle des médias. La FREN souligne l'importance historique de la presse dans les luttes démocratiques haïtiennes et appelle les professionnels de l'information à réaffirmer leur mission fondamentale d'information, d'enquête et de dénonciation des abus. Le texte regrette ce qu'il décrit comme un affaiblissement de l'indépendance éditoriale de certains organes de presse, tout en appelant les journalistes à contribuer à un réveil des consciences par un traitement rigoureux et responsable de l'actualité nationale.

## À la diaspora haïtienne, gardiens du savoir et de l'identité nationale

S'adressant à la diaspora haïtienne, la FREN insiste sur le potentiel que représentent les compétences, les réseaux et l'expertise acquises à l'étranger. Elle

encourage une implication plus structurée et plus active dans les débats nationaux, au-delà des transferts financiers, afin de participer à la reconstruction institutionnelle et sociale du pays.

## À la jeunesse, espoir de la nation

Le communiqué se tourne enfin vers la jeunesse, présentée comme un acteur central de tout projet de transformation nationale. La plateforme appelle les jeunes Haïtiens à s'inspirer de l'héritage historique du pays et à s'engager de manière collective et organisée pour influencer l'avenir politique et social de la nation.

En conclusion, la Force Révolutionnaire d'Entente Nationale affirme que la résolution de la crise haïtienne ne saurait, selon elle, venir de solutions extérieures imposées, mais d'une mobilisation interne fondée sur l'unité, la responsabilité citoyenne et la défense de la souveraineté nationale. Elle invite l'ensemble des composantes de la société — presse, diaspora et jeunesse — à participer à ce qu'elle décrit comme une étape décisive de l'histoire contemporaine d'Haïti, orientée vers la justice, la dignité et l'autodétermination.

**FORCE REVOLUTIONNAIRE D'ENTENTE  
NATIONALE (FREN)**

de Joiseus Nader et Guy Philippe



# Organisation pour le Changement d'Haïti

## Oganizasyon pou Chanjman Ayiti

(OCHANH)

*Rue Suzanne Bélair, no. 3, Ville neuve, Fort-Liberté, Haïti*

Contact: (+509) 5513-8792 // [ochanh0210@gmail.com](mailto:ochanh0210@gmail.com)

**NÒT #006**

Potoprens, 2 mas 2026

### **POZISYON PATI POLITIK OCHANH**

Òganizasyon pou Chanjman Ayiti (OCHANH) pran ak piblikasyon nan journal ofisyèl peyi a “ Le Moniteur” pak nasyonal pou estabilite ak òganizasyon eleksyon yon pakèt pati politik, regroupman pati politik ak manm nan sosyete sivil la siyen nan dat 22 fevriye 2026 yon fason pou lejitime gouvènman Alix Didier FILS-AIME a aprè depa manm KPT yo. OCHANH enskri l nan tout demach ki vize tabli yon klima sekirite pou fè eleksyon nan peyi a. Pa gen okenn otorite ki soti nan eleksyon depi 10 lane nan peyi a aloske pa gen demokrasi nan yon peyi san eleksyon.

OCHANH Konstate akò pa gen dat limit pou tranzisyon sa fini. Sa a bay anpil kè sote pou pati a mete siyati l anba dokiman sa. Sa sanble tèt koupe ak zafè mèt dam sitou lè nou konsidere ayiti ap woule nan kesyon tranzisyon sa depi 40 lane. Anpil politisyen damou pou kesyon tranzisyon sa paske se la yo fè bè yo. Sa ki lakòz peyi pa fè yon pa kita yon nago. Nou konstate anplis akò a pa respekte atik 5 konstitisyon an ki di klè kou dlo kokoye peyi a gen 2 lang ofisyèl: fransè ak kreyòl. Ki donk, tout dokiman ofisyèl yo dwe pibliye nan 2 lang yo: kreyòl ak fransè. Sitou lè nou konsidere lang kreyòl la se lang tout ayisyen alawonnbadè pale e byen konprann.

Nou menm nan OCHANH nou kwè fòk nou fini ak kesyon tranzisyon sa ki demantibile ak destabilize tout enstitisyon peyi a. N ap siveye mèt dam, politisyen abolotcho k ap fofile kò yo pou yo vin resikle tèt yo nan rès tranzisyon sa. Nou egzòte gouvènman pou pran bon jan mezi pou tout eleksyon yo fèt nan fen ane 2026 la yon fason pou nou dote peyi a otorite ki lejitim e yon prezidan kapab enstale 7 fevriye 2027.

Viv Ayiti!



Jean Claude FRANÇOIS, Av  
Prezidan

## **Valérie Fils-Aimé, le nouveau Ministre de l'Environnement: le visage d'une jeunesse qui agit, propose et construit**



Originaire des Gonaïves, Valéry Fils-Aimé appartient à cette génération de professionnels haïtiens qui ont choisi de faire de l'engagement environnemental non pas un simple champ d'expertise, mais une véritable vocation. Très tôt animé par les enjeux liés à la protection de l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques, il a construit un parcours cohérent, marqué par la constance, la rigueur et une volonté affirmée de contribuer aux politiques publiques de son pays.

Titulaire d'une maîtrise en gestion de projet de la Salford University au Royaume-Uni, il a su allier formation académique et expérience de terrain. Depuis plus d'une décennie, il évolue au cœur des institutions publiques et des programmes stratégiques, apportant son expertise en gestion, en coordination et en communication.

Conseiller spécial auprès de plusieurs Premiers ministres et ministres de l'Environnement, il a participé activement au suivi des dossiers environnementaux prioritaires et à l'intégration des Objectifs de Développement Durable dans les feuilles de route gouvernementales. Son travail l'a conduit à représenter Haïti dans les grandes conférences internationales sur le climat, notamment les différentes Conférences des Parties, où il a pris part aux discussions déterminantes pour l'avenir climatique des États vulnérables.

Son engagement ne se limite pas aux cabinets ministériels. En 2018, il cofonde la première plateforme multimédia haïtienne entièrement dédiée aux questions d'écologie, de climat et d'énergies renouvelables, offrant ainsi un espace d'information, de sensibilisation et de plaidoyer accessible au grand public. À travers des émissions radiophoniques, des chroniques et des contenus numériques, il s'est imposé comme une voix constante dans les médias pour défendre la cause

environnementale et encourager une prise de conscience collective.

Sur le plan technique, Valéry Fils-Aimé occupe des responsabilités stratégiques dans des projets d'envergure soutenus par des partenaires internationaux. En tant que Coordonnateur du *Bureau de l'Autorité Nationale Désignée pour le Mécanisme du Crédit Carbone et du Développement Propre*, il contribue à positionner Haïti dans les mécanismes liés au marché carbone et à l'implémentation des dispositions de l'Accord de Paris. Il a également assuré le suivi-évaluation du projet visant à renforcer le cadre de transparence climatique du pays, financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial avec l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le Développement. Son passage comme régisseur du programme *Alliance Mondiale contre les Changements Climatiques Plus*, financé par l'Union européenne, témoigne de sa capacité à gérer des ressources importantes tout en respectant les exigences

de conformité internationale.

Au-delà des titres et des fonctions, son parcours reflète une fidélité à une même ligne directrice : préparer Haïti à faire face aux défis climatiques en renforçant les institutions, en structurant les politiques et en formant les jeunes générations. Son implication au sein d'initiatives régionales comme *CARIDIMA*, dédiée au renforcement des capacités des jeunes professionnels caribéens en matière de gestion des risques et de résilience, traduit cette volonté de transmission et d'ouverture.

Son histoire professionnelle rappelle que l'excellence peut naître d'un engagement patient et persévérant. De la coordination d'initiatives entrepreneuriales mobilisant des milliers de jeunes à la participation aux négociations internationales sur le climat, il a su évoluer sans rompre avec ses convictions premières. À travers son travail, il incarne l'idée qu'un jeune Haïtien peut, par la

compétence et la détermination, contribuer aux grandes conversations mondiales tout en restant ancré dans les réalités nationales.

Pour la jeunesse haïtienne, son parcours offre un exemple tangible, celui d'un professionnel qui a choisi de mettre son savoir au service d'une cause collective, de défendre ses idées dans les médias comme dans les instances officielles, et de croire que la transformation d'un pays passe aussi par la maîtrise des enjeux environnementaux et climatiques. Son profil inspire non par l'extravagance, mais par la constance d'un engagement assumé et par la conviction que le développement durable d'Haïti est une responsabilité partagée.

#DET<sup>♥</sup>X\_AYITI

Jeunesse haïtienne

## HAITI-ESPOIR :

IDENTIFIER LES PROBLÈMES ;

DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ;

RECHERCHER LEURS CAUSES ;

SENSIBILISER LES GENS ;

ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !

### GÉNÉRIQUE

#### Directeur Général

Me. Jean Hénoc Faroul

#### Rédacteur en Chef

Me. Jean Hénoc Faroul

#### Secrétaire de Rédaction

Me. Jean Hénoc Faroul

#### Rédaction

Mutchi Obas

Alex Calas

Ing. Moïse Charles

Ing. Yves Junior Vancol

Me. Manfred Siméon

Me. Jean Hénoc Faroul

Bernadel Joseph

Jean Gustave Molin

#### Promotion

Alex Calas

#### Reporter

Thomas Goldy

#### Responsables de Publicité

Jean Robert Lhérisson

Eder Rosier

#### Marketing et distribution

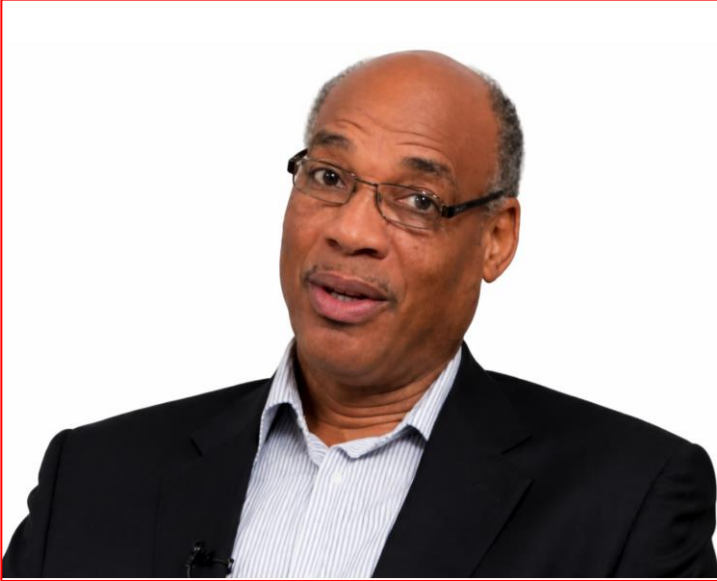
Jean Eudes Pierre Jean

#### Art graphique

Alexis Jean Billy.

# Alix Didier Fils Aimé est-il dans l'impasse ?

Par l'ancien Sénateur Jean Hector Anacacis



Sénateur Jean Hector Anacacis

Dès lors, Haïti a subi pendant de nombreuses années la violence des bandes criminelles, qui commettent des meurtres, viols, pillages et enlèvements au sein de la population. Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), les gangs contrôlent 90 % de Port-au-Prince, la capitale, et ont tué près de 6 000 personnes en 2025.

## Le pacte national

Ainsi donc, le Premier ministre Alix Didier a fait le choix d'être la continuité du Conseil présidentiel de transition, conformément à l'article 149 de la Constitution 1987 amendée, en vue d'imprimer sa propre marque. Mais, nul ne sait encore dans quelle direction il orienterait le pays. En un mot, l'homme qui a mis hors-jeu le CPT, semblerait ne pas être pressé. Après plusieurs semaines de consultations, Fils-Aimé a obtenu l'adhésion de certaines forces politiques autour du « *Pacte national pour la stabilité et l'organisation des élections* ». L'accord a été scellé lors d'une réunion tenue le samedi 21 février 2026, marquant une nouvelle étape dans le processus de transition politique.

La démarche est opportune parce que le Premier Ministre joue, à la foi le rôle de Chef d'Etat et Chef de Gouvernement en pleins chaos ; elle est aussi pertinente parce qu'elle a créé un climat sûr et stable, capable de

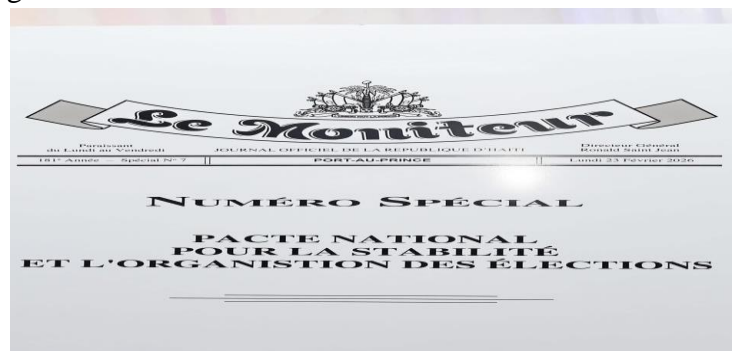
Quant à l'exercice du pouvoir exécutif par Alix Didier Fils Aimé au-delà du 7 février 2026 il y a un grand point d'interrogation. Ne devrait-il pas aller à la recherche de la légitimité populaire, indispensable pour gagner la confiance du peuple haïtien, avant d'engager la Nation ? Peut-on regretter le fait que les secteurs vitaux de la vie nationale, les organisations représentatives de la société

Le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) a tiré sa révérence et laissé la place au premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, le samedi 7 février 2026, après avoir laissé le pays ravagé par la pauvreté et sous l'emprise des gangs armés. Or, Alix Didier Fils-Aimé, déjà premier ministre, devient la seule figure du Pouvoir Exécutif du pays. Il aura la lourde responsabilité de négocier avec une classe politique très divisée et fragmentée pour organiser des élections justes et démocratiques. Quant au mot d'ordre, on lui exige : *sécurité, dialogue politique, élections, stabilité*. Aussi, Alix Didier Fils-Aimé mesure-t-il l'ampleur de la responsabilité qu'il est en train d'assumer face à un peuple dépouillé de tout, désespéré et désabusé ?

Toutefois, depuis l'année 2016, le pays n'a pas connu de scrutin ; et suite à l'assassinat du président Jovenel Moïse en juillet 2021, la nation est privée de Chef d'Etat.

freiner l'effondrement de la société haïtienne ; elle est arrivée après une dizaine d'années, pendant lesquelles aucune élection présidentielle, législative et municipale n'a jamais été organisée et cela en pleine violation des dispositions constitutionnelles. Le pacte est élaboré parce qu'il a précédé de quelques jours la tenue de la 50<sup>ème</sup> réunion ordinaire de la CARICOM, à laquelle Haïti a participé.

Enfin, parmi les signataires figurent : *Fanmi Lavalas, PHTK, Congrès patriotique, VIP, EDE, le groupe 21 Décembre* de l'ex-PM Ariel Henry, ASE et quelques organisations populaires. Car, d'autres Organisations qui ne sont pas satisfaites, optent pour un dialogue sincère et inclusif, avec la participation de toutes les composantes de la société, en vue de conclure un pacte de gouvernabilité sur 25 ans.



civile et les regroupements politiques n'aient pas su dégager un consensus suffisant pour mettre fin à la transition longue et douloureuse ?

Cette initiative est considérée comme une avancée politique majeure et un signal fort d'unité et de responsabilités collectives indispensables au rétablissement de la confiance nationale et internationale.

### Pluralisme politique en Haïti ou la descente en enfer

Pendant la dictature des Duvalier, le pays était gouverné par un seul courant politique : Le Duvaliérisme que beaucoup d'observateurs qualifient de matraquage idéologique. Il n'existait pas de parti politique ; et après le renversement de ce régime, Haïti est tombée dans la bamboche démocratique au point qu'il est difficile de dénombrer le nombre de partis politiques sur le terrain. Car, le paysage politique en Haïti est devenu fragmenté, caractérisé par une multitude d'organisations politiques souvent centrées autour de leaders de proue plutôt que d'idéologies. Plusieurs partis politiques de tendances différentes cherchent à se regrouper en vue d'offrir une alternative au CPT qui arrivait en fin de mandat le 7 février 2026.

Ces regroupements sont marqués par de nombreuses alliances et scissions, depuis la transition post-1986 et les récentes crises institutionnelles. Chacun des partis politiques est venu avec sa stratégie de combat pour intégrer la nouvelle structure de pouvoir exécutif, que le PM Alix Didier Fils Aimé exercera jusqu'à l'élection d'un nouveau Président.

Cette approche s'inscrit dans un débat conjoncturel sur la légitimité du pouvoir de transition. Aussi, est-il plus juste que cette conjoncture émane d'un large consensus et de consentement d'un plus grand éventail de partis politiques, en vue d'assurer une gestion efficace de l'État ? En ce qui a trait au concept de partage de responsabilités, ce principe ne s'oppose pas à la stratégie de transition, voire la démocratie participative.

### Les groupes signataires du Pacte :



Paul Pierre-Louis de Fanmi Lavalas signant le Pacte

Les protagonistes politiques montrent qu'un sursaut patriotique serait possible. Car, les partis politiques ne tiennent pas compte de l'idéologie ; en dépit de tout, ils se sont regroupés en dehors de toute doctrine, ou école de pensée. Ainsi, pour signer le Pacte National pour la Stabilité et l'Organisation des Elections, ils sont repartis ainsi:

*Komite Inite Demokratik (KID)* de Evans Paul, un parti socialiste modéré ; *Rassemblement des Démocrates Nationaux Progressistes (RDNP)*, un parti politique de Centre-droite de feu Professeur Lesly Saint - Roc Manigat. Quant à *Fanmi Lavalas*, il est un parti de la gauche, de masse, populiste de l'ancien prêtre Jean Bertrand Aristide ; *'En Avant'* de Jerry Tardieu est une structure politique d'idéologie de droite ; *Parti politique Tèt Kale* est une organisation politique de droite comme le parti républicain aux Etats Unis ; *l'Organisation du Peuple en Lutte (OPL)* est une institution politique de la gauche socialiste de Feu Gérard Pierre Charles ; *Konbite Nasyonal pou Rebat Ayiti (KONBA)* est une organisation de tendance socialiste communautaire de Jean Gué et de Joanas Gué .

Pour ce qui est de *l'Alliance pour une Société sans Exclusion (ASE)*, elle est une structure politique de droite modérée ; le *Secteur Démocratique et Populaire (SDP)* d'André Michel est de tendance du Centre Gauche.

Ces organisations politiques se sont mises ensemble pour offrir une fenêtre d'ouverture, comme alternative à la crise de transition qui affecte tout le monde. Bien que d'idéologies différentes, elles sont parvenues à se mettre d'accord pour apposer leur signature au bas du *Pacte National pour la Stabilité et l'Organisation des Elections* proposé par le premier Ministre Alix Didier Fils-Aimé.

Force est de constater que d'autres structures organisationnelles n'ont pas répondu à l'appel. Suite à la signature du Pacte National pour la Stabilité et l'organisation des élections, il importe d'analyser le comportement des partis politiques non-signataires. Cependant, il n'est pas interdit de se demander : les organisations signataires représentent-elles une bonne

### Les autres groupes :

Les autres groupes, citons : le "Parti Politique Pitit Desalin" de Jean Charles Moïse, un regroupement de plusieurs organisations populaires de tendance socialiste libertaire.

*les Engagés pour le Développement (EDE)*, elle est une organisation politique réformiste de droite s'appuyant sur la jeunesse et la diaspora,

*Platfòm Ayisyen pou Ayiti (PAPA)* dirigée par l'ex-député Jonas Coffy de courant Lavalas ;

le *Pati Travayè Agrikòl pou yon Gouvènman Eklere (PATAGE)* est une structure paysanne de penchant réformiste communautaire ;

couche de la population et/ou du moins déterminent-elles une certaine légitimité au point que les partis politiques signataires considèrent le pacte comme une réussite pour arriver à la réalisation des élections ? Alors que d'autres le rejettent au profit d'un gouvernement bicéphale.

PALMIS, c'est une organisation politique d'idéologie centriste.

Ces différents partis politiques contestent la légitimité ou le contenu des documents signés par d'autres acteurs. Or, ils se situent dans une posture d'opposition ou de contestation, refusant de souscrire aux engagements pris par le PM Alix Fils Aimés et les autres signataires. De plus, ils considèrent néanmoins que cette initiative pourrait constituer une base de discussions plus larges, à condition que l'ensemble des forces concernées soit associé au processus.

### Les groupes non signataires du Pacte



Sénateur Jean Renel Sénatus

Les autres groupes comme : *Akò Karibe*, Abel Lorestan, Augustin D'Mezar, Docteur Jean Ardouin, Esther Louis ont dit prendre acte de la signature de l'accord, tout en remettant en question son caractère véritablement national. Toutefois, ces responsables affirment vouloir mobiliser leurs partisans pour promouvoir une transition refondatrice, dépourvue d'influences partisanses. Ils ont affirmé que des acteurs politiques de l'opposition

En ce qui a trait aux regroupements politiques non signataires du pacte, ils sont au nombre de 14 groupes : *Initiative 24 Avril* composé de Gina Guillaume Delatour, - Sénateur Jean Renèl Cénatus - Nody Guerrier, Eslhome Raymond, ex-sénateur Francelet Dénius, Lucmane Delile, Edwine Blaise, Jeantel Joseph, Saintamant Délissaint, -Anibal Coffy . Le groupe du *Mouvement pour la Reconstruction et la réconciliation Nationale (MORRN)* est constitué de Jonas Dieunor Alexandre – Major Joseph Alexandre – Pasteur Dieupy Cherubin - Coulange Joseph - Jonas Legerme - Jean Palerme Mathurin, *Initiative 2024* de Annibal Coffy- - *Verite* de Génard Joseph - *Démarche citoyenne* de Ginette Mathurin. Tous se regroupent pour constituer une opposition face à Alix Didier Fils-Aimé, du fait que Fils-Aimé n'ait pas répondu à leurs exigences. De plus, ils ne représentent pas une réelle force d'opposition.

*pourraient solliciter l'appui des agitateurs professionnels pour renforcer leurs mouvements de revendication. Ces déclarations surviennent juste après la signature du pacte des non signataires pendant d'autres, frustrés, ont déjà lancé une opération destinée à structurer une stratégie politique pour faire échec au pacte.*

[www.magazinehaitiespoir.site](http://www.magazinehaitiespoir.site)

Facebook : Magazine « Haïti-Espoir »

Parmi les non signataires, on peut signaler plusieurs groupes politiques ; citons, entre autres : le *Comité d'Initiative* Jean André Victor du *Collectif 30 Janvier* ; Jean Elisée Célicard de *Amis de la constitution* ; Mackenzi Jacques du *Groupe réflexion et Action (GRA)*, David Fleurimond de (*Konbit Dyaspora ak Peyizan : KDPL*), Déus Déronnette de *Concertation Nationale* ; Antoine Vital de *MOPOD* ; Fred Brutus de la *société Civile* ; Samba Elan du *Groupe vodou* ; Daniel Dorzin du *CADNA*, et Kervenx Chérubin représentant de la

diaspora. Ainsi, le *Collectif 30 Janvier*, est composé de Himmler Rébu de *GRE*,- Clarens Renois de *UNIR*, Rodolphe Joazil de *Conscience Patriotique*, Anacacis Jean Hector de *LAPEH*, Jean André Victor de *MOPOD*. S'agissant du *Groupe BSA de Montana*, il est constitué de Magali Comeau Denis, Jacques Ted Saint-Dic, Ginette Chérubin, Ernst Mathurin, Pierre Wilkens Chérisme. *Force Louvertureenne Réformiste* d'Emmanuel Ménard, Fritz Pierre, Bernard Lahens.

### Les groupes 'Oui, mais' :



Agr. Jean André Victor du Comité D'Initiative

Il y a enfin le groupe syndical, qui est composé de Me. Fatal, Yvelt Admettre, Jean Anderson Déroches, Patricio Jean Pierre et Montés Joseph. Force est de constater que le pullulement des regroupements et des groupements politiques, montre leur faiblesse inouïe en raison de ces grandes dispersions. Pour l'édification de l'opinion publique, un tableau exhaustif présentera les divers groupes politiques de cette transition violente qui secoue encore le pays.

Pourquoi ces décantations ?

On se trouvera face à la question de savoir : enfin,

Les *Groupe d'Initiative* et le *Collectif 30 Janvier* ont fait de préférence une analyse critique du pacte, au lieu de rester dans une opposition rigide. Ils ont préféré signaler les irritants et la faiblesse de ce document en vue de garantir la durabilité d'une sortie de crise efficace. La démarche est opportune parce que le pays est en plein chaos politique. Elle est aussi pertinente parce qu'elle essaie de créer un climat sûr et stable après une décennie de crise où aucune élection n'a jamais été organisée dans le pays, depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse.

Pour ce qui est des signataires de Montana et des groupes de la société civile, grands architectes de l'Accord du 3 avril 2024 ayant conduit le pays dans le chaos et l'anarchie, ils ont joué un rôle ambigu. Comme par exemple : Dr. Jean Enold Buteau et Delson Cius ; *Compromis Historique* et *RED* de Rénald Lubérice ; l'*Observatoire Citoyen pour l'institutionnalisation de la Démocratie (OCI)* et l'*ISC (Initiative de la Société Civile)* de Rosny Desroches.



Le pacte veut-il être le résultat d'un dialogue entre petits copains ?

Peut-il n'être qu'un partage de gâteau ?

Qu'en sera-t-il de la souveraineté et la dignité nationales du pays, si le pacte n'est pas mis en œuvre.

A suivre !

**Jean Hector Anacacis**

*Ancien Sénateur de la République*

*Coordonnateur de LAPEH*

# Lisez HAITI-ESPOIR, Le magazine des bonnes analyses.

[www.magazinehaitiespoir.site](http://www.magazinehaitiespoir.site)

Facebook : Magazine « Haïti-Espoir »

Phone: +509 34751155/56220262 /3639 5588



## OFFICE D'ASSURANCE-MALADIE ET MATERNITÉ (OFATMA)

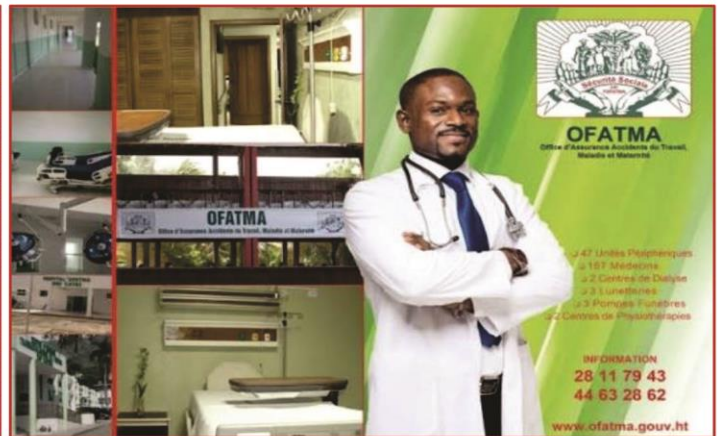
[www.ofatmagouv.ht](http://www.ofatmagouv.ht)

- L'OFATMA assure la gestion des programmes d'assurances Accidents du Travail, Maladie et Maternité et le programme d'Auto-Assurance des Agents de la Fonction publique (PAAAFP).
- L'OFATMA est l'assureur légal en matière de santé dont l'action repose sur trois principes fondamentaux : la solidarité, l'égalité d'accès et la qualité des soins.



- L'OFATMA se situe dans une perspective stratégique d'utilisation des éventuels surplus financiers annuels qui seront dégagés pour :

- développer le volet santé du système national de Sécurité Sociale.
- construire un Fonds de Sécurité Sociale destiné au développement d'une Couverture Maladie Universelle (CMU).
- rendre autonome le financement de l'assurance maladie en Haïti (seuil de rentabilité du système pouvant être atteint au bout de 3 ans suivant l'étude actuarielle réalisée en 2012).
- céder une partie de ses risques en réassurance ;
- améliorer la disponibilité et la qualité des services et des prestations.
- Inciter les jeunes professionnels et autres institutions de prestations de soins et de services à s'installer en périphérie (clientèle captive garantie).



# Lancement des remaniements attendus !



## Une vue du Conseil des Ministres

Le Gouvernement du Premier Ministre Alix Didier Fils-Aimé a entamé, lors du Conseil des Ministres tenu le Lundi 2 Mars 2026, les remaniements longtemps attendus à la tête de l'Etat haïtien, par la nomination de onze

(11) Ministres, un (1) Secrétaire d'État et Sept (7) Directeurs Généraux. Ont été nommés :

- **Mario Andrésol**, Ministre de la Défense ;
- **Dumas Pithagore**, Ministre des Sports et de l'Education Civique ;
- **Raina Forbin**, Ministre des Affaires étrangères et des Cultes ;
- **Vijonet Déméro**, Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle ;
- **Sandra Paulémont**, Ministre de la Planification et de Coopération Externe ;
- **Marcelin Aubourg**, Ministre l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural ;
- **Emmanuel Ménard**, Ministre de la Culture et de la Communication ;
- **Marc-Élie Nelson**, Ministre des Affaires Sociales et du Travail ;
- **Joseph Almathe Pierre-Louis**, Ministre des Travaux publics, Transports et Communications (MTPTC),
- **Stéphanie Smith**, Ministre du Tourisme ;

- **Valery Fils-Aimé**, Ministre de l'Environnement ; et
- **Jean Patrick Chrispin**, Secrétaire d'État à la Communication.

Selon les informations communiquées, sept (7) Directeurs Généraux ont également nommés:

- **Rodolph Grégoire Émile**, au Fonds d'entretien Routier (FER) ;
- **Joseph Bernard Mathias Chétigny**, à l'Autorité Aéroportuaire nationale (AAN),
- **Daryl Balthazar**, au Service National de Gestion des Résidus Solides (SNGRS),
- **Joselyn Pierre**, à l'Office d'Assurance Véhicules contre Tiers (OAVCT) ;
- **Hans Célestin**, à l'Office National d'Assurance-Vieillesse (ONA) ;
- **Pierre Richard René**, au Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural ;
- **Bernard Élie**, au ministère de la Défense.

Au cours de la même séance, le Conseil des Ministres pris un arrêté décrétant l'état d'urgence sécuritaire dans les départements de l'Artibonite, de l'Ouest et du Centre.

**Alex CALAS**

**Début du processus d'enregistrement des formations Politiques**

Par Alex Calas



Des employés du CEP recevant les responsables de formations politiques

Le processus d'enregistrement des partis, groupements et regroupements de partis politiques a débuté, comme prévu, ce lundi 2 mars 2026, au bureau central du Conseil Électoral Provisoire (CEP), à Pétion-ville. Pour cette première journée, une dizaine de représentants de diverses formations politiques se sont présentés au CEP pour enregistrer leurs structures politiques ou solliciter de plus amples explications sur le processus. Cette étape se poursuit jusqu'au 12 mars prochain. La liste des partis, groupements et regroupements agréés sera publiée le 26 mars 2026 conformément au calendrier électoral.

L'annonce a été faite par le Conseil électoral provisoire (CEP) dans une note rendue publique le vendredi 27 février 2026, le CEP a prévu d'organiser le premier tour des élections au mois d'août 2026, sous réserve que les conditions de sécurité soient réunies sur l'ensemble du territoire national. Le CEP réitère son engagement de conduire le processus électoral en toute indépendance et transparence, de manière impartiale et inclusive.

Toutefois, plusieurs organisations et acteurs politiques estiment qu'il sera difficile de tenir des élections en août 2026, au regard de la dégradation persistante de la situation sécuritaire dans le pays. Selon ces observations, la circulation reste entravée sur plusieurs axes routiers par la présence de gangs lourdement armés, ce qui complique l'organisation d'un scrutin à l'échelle nationale. À cela s'ajoute la contrainte de la saison des pluies, généralement peu propice à la tenue d'élections sur le territoire haïtien. Ces préoccupations ont également été évoquées sur la scène internationale.

Le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, a souligné devant la presse les difficultés liées à l'organisation

d'élections dans un contexte d'insécurité, en marge de la 50e réunion de la Communauté des Caraïbes (Caricom), tenue à Saint-Kitts-et-Nevis du mardi 24 au vendredi 27 février 2026. Il a notamment mis en avant la nécessité de rétablir la sécurité et de démanteler les réseaux de gangs armés, qui paralysent les déplacements, comme condition préalable à la reconstruction institutionnelle du pays.

La restauration de l'autorité de l'État et la reprise du contrôle des principaux axes routiers, figurent parmi les objectifs affichés par les autorités de transition, en place depuis le 7 février 2026.

**Alex Calas**

*Communicateur, Journaliste, Analyste sociopolitique, Relationniste, Facilitateur des activités événementielles, Défenseur des Droits Humains et Directeur Exécutif de Observatoire Haïtien pour le Droit et la Liberté de la Presse (OHDLP).*

Email : [ohdlphaiti@gmail.com](mailto:ohdlphaiti@gmail.com)

Phone +509 3639 5588

[www.magazinehaitiespoir.site](http://www.magazinehaitiespoir.site)

Facebook : Magazine « Haïti-Espoir »

# DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS (DGI)



**Art. 1 : La Direction Générale des Impôts (DGI)** est un Service Déconcentré du Ministère de l'Economie et des Finances. Elle fonctionne suivant les dispositions du Décret du 28 Septembre 1987 modifiant les structures de la DGI.

**Art. 2 : La DGI a pour attributions essentielles :**

- de mettre en application les lois fiscales ;
- de percevoir les impôts, taxe, droits et autres revenus de l'Etat ;
- d'administrer le séquestre, la faillite et les biens des successions vacantes ;
- d'enregistrer les actes et documents désignés par la Loi ;
- de recevoir les fonds destinés à la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- de gérer les biens du domaine privé de l'Etat ;
- de représenter l'Etat en Justice.



**Art. 3 : La Direction Générale des impôts comprend :**

- . Une Direction Générale et les Directions Administratives et Techniques suivantes :
- . La Direction de l'Administration,
- . La Direction des Opérations,
- . La Direction de la Perception,
- . La Direction de la Vérification,
- . La Direction des Affaires Juridiques,
- . La Direction du Domaine,
- . La Direction de l'enregistrement et de la Conservation Foncière.

.....

<https://dgi.gouv.ht>

Siège Social : 60, Avenue Christophe, Carrefour Petit Four, Port-au-Prince, Haïti (W.I)

Tél. +509-2262.1000

Email : infocentre@dgi.gouv.ht

# L'Office National de la Migration face aux défis haïtiens : entre dérives de gouvernance et nécessité de réforme

Par Moïse Charles



La migration en Haïti est devenue un enjeu majeur, combinant immigration irrégulière, déplacements internes liés à la violence, et migration climatique. Ces dynamiques fragilisent des milliers de familles et mettent à l'épreuve la capacité de l'État à protéger ses

citoyens. Dans ce contexte, l'Office National de la Migration (ONM) devrait jouer un rôle central. Pourtant, l'institution reste affaiblie par des dérives de gouvernance et un cadre juridique insuffisamment adapté.

## Les dérives de la direction actuelle.

Sous la direction de Me Jean Négot Bonheur Delva, nommé en 2019 et toujours en poste en 2025, l'ONM a été pointé du doigt pour plusieurs irrégularités :

- Accusations de détournement de fonds : des ressources destinées aux personnes déplacées internes (PDI) auraient été mal utilisées, selon des témoignages et enquêtes médiatiques.
- Communication défensive et manque de transparence : l'institution publie régulièrement des notes de presse pour démentir des allégations, mais sans fournir des données claires et vérifiables sur la gestion des déplacés.

- Gestion réactive plutôt que proactive : les interventions se limitent souvent à des réponses ponctuelles aux crises (distribution de chèques, relocalisations partielles), sans plan global de prévention ni stratégie durable.

- Faible coordination interinstitutionnelle : malgré des rencontres avec d'autres Ministères, l'absence de mécanismes permanents de suivi, réduit l'efficacité des actions.

Ces dérives fragilisent la crédibilité de l'ONM et accentuent la vulnérabilité des migrants et déplacés internes, qui restent souvent sans protection adéquate.

## Analyse juridique de l'ONM

L'ONM dispose d'une base administrative mais non d'une autonomie institutionnelle solide. Contrairement à d'autres organismes spécialisés, son cadre légal demeure limité :

- Absence de loi organique claire : l'ONM fonctionne

sur la base de décisions exécutives, ce qui réduit sa stabilité et son indépendance.

- Faible intégration des conventions internationales : bien qu'Haïti ait ratifié certaines conventions sur les travailleurs migrants, l'ONM n'a pas encore traduit ces

engagements en politiques nationales cohérentes.

• Manque de mécanismes de contrôle et de reddition de comptes : l'institution n'est pas soumise à des audits

### Pistes de renforcement institutionnel

Pour que l'ONM devienne un véritable acteur de gouvernance migratoire, plusieurs réformes s'imposent :

- Adopter une loi organique définissant clairement ses missions, son autonomie et ses mécanismes de contrôle.
- Créer un observatoire national des migrations pour collecter et publier des données fiables sur les flux migratoires, les déplacés internes et la migration climatique.
- Institutionnaliser le suivi-évaluation avec des audits réguliers et des rapports publics.
- Intégrer la migration climatique dans les politiques nationales de développement et de résilience.
- Renforcer les capacités internes par des formations, des partenariats avec l'OIM et des financements internationaux.

L'ONM est aujourd'hui à la croisée des chemins : soit il

demeure une institution fragilisée par des dérives de gouvernance et un cadre juridique limité, soit il se transforme en un pilier de la résilience nationale face aux migrations irrégulières, aux déplacés internes et aux défis climatiques. La réforme de son statut, la transparence de sa gestion et l'intégration des enjeux environnementaux sont des conditions indispensables pour redonner confiance aux citoyens et aux partenaires, et pour inscrire la migration dans une logique de protection, de dignité et de développement durable.

**Moïse Charles,**

*Ingénieur en Environnement,*

*Spécialiste en Migration et Migration Climatique*

*Spécialiste en droit International de l'eau*

*Spécialiste en gestion et Sécurité de l'eau.*



## Sécurisez votre vieillesse en vous Assurant à l'Office National d'Assurance-Vieillesse.

Travailleurs  
Commerçants  
et petites bourses

Professionnels  
Grandes, moyennes

*ONA se sèl baton vyeyès ou !!*

## **La Police Nationale d'Haiti se prépare !**



**Le Commandant en Chef de la PNH, Vladimir Paraison**

Le Commandant en Chef par intérim de la Police Nationale d'Haiti (PNH), Vladimir Paraison, a annoncé le 27 février 2026 que les autorités travaillent sur un plan de sécurité relatif à l'organisation des élections générales cette année dans le pays. Il a précisé que la sécurité des citoyens et le déroulement du scrutin constituent les priorités de l'institution pour le moment dans une interview accordée à Associated Press. Ce plan est en cours d'élaboration et ses détails opérationnels seront peaufinés prochainement.

Le chef de la police a reconnu que la capitale et ses environs sont marqués par la présence nuisible de groupes armés déchainés, sans foi ni loi. Une situation qui a provoqué le déplacement interne de 1,4 million de personnes, sans compter les expatriations.

De plus de nombreuses entreprises commerciales, industrielles, culturelles ont été obligés de fermer leurs portes ; tandis que la plupart des institutions publiques ont été délocalisées à la capitale.

Cette situation a eu des conséquences néfastes sur la vie économique générale du pays. Le niveau de chômage a drastiquement grimpé avec la destruction des entreprises. Les blocages routiers, les attaques contre les navires et les aéronefs ont paralysé la circulation terrestre, maritime et aérienne des gens et des marchandises. Il s'agit donc d'un cercle vicieux car l'aggravation du chômage a entraîné beaucoup plus de banditisme, et les blocages routiers, encore plus d'inflation. Une inflation qui avoisine les 25% en cette année fiscale. Il n'est pas difficile de s'imaginer les déboires de cette population dont les souffrances se sont aggravées au-delà de toutes prévisions.

La tâche n'est pas facile ; mais, les autorités publiques – la Primature, la PNH, l'Armée – soutenues par les mercenaires étrangers et la Force de Répression des Gangs (FRG)- et ont fait d'une certaine volonté d'enrayer le mal. Le directeur de l'institution policière a affirmé que la police tente de renforcer ses effectifs malgré des moyens limités. Il a expliqué que de nouvelles promotions de cadets ont été formées et que des opérations de sécurisation ont été menées dans des zones à forte présence de gangs.

Les exigences liées à l'organisation des élections semblent faire se renforcer la lutte contre l'insécurité. C'est de bonne guerre. On ne plus attendre de voir se reprendre les activités économiques ordinaires tant à la capitale, le reste du département de l'Ouest, dans l'Artibonite et le Centre, comme par le passé.

**Magazine "Haiti-Espoir"**

# Conflit États-Unis – Israël – Iran :

## Analyse des Raisons, Enjeux et Perspectives

Par Yves Junior Vancol



Le guide suprême iranien Ali Khamenei

La mort du guide suprême iranien **Ali Khamenei** ne modifie pas fondamentalement la nature du régime. L'appareil institutionnel reste intact, et son successeur – son fils – pourrait incarner une continuité encore plus dure. Le peuple iranien, certes soulagé par la disparition d'un dirigeant autoritaire, demeure prisonnier d'un système verrouillé. Dans ce contexte, les pertes humaines et matérielles s'accumulent des deux côtés : Américains, Israéliens et Iraniens. Les véritables enjeux dépassent la figure du guide : ils concernent le contrôle de l'espace géographique, des routes énergétiques et du pétrole, cœur de la rivalité mondiale.

### 1. Raisons de l'engagement américain et israélien

- Contrôle stratégique des flux énergétiques : sécuriser les détroits et voies maritimes (Ormuz, Bab el-Mandeb, Méditerranée orientale), essentiels à l'approvisionnement mondial.
- Maintien de l'hégémonie occidentale : préserver le système du pétrodollar et la supériorité militaire israélienne.
- Neutralisation militaire : démanteler les infrastructures stratégiques iraniennes pour réduire sa capacité de nuisance.

## 2. **Stratégie iranienne en réponse**

- Riposte régionale : frappes contre les alliés des États-Unis et d'Israël, fragilisant l'architecture sécuritaire du Golfe.
- Capacité asymétrique : attaques ciblées contre bases, radars et drones pour démontrer une puissance de nuisance.
- Crainte nucléaire persistante : suspicion d'une dissuasion extrême malgré la suspension officielle du programme.
- Déclarations radicales : Netanyahu a affirmé : « Après l'Iran, nous détruirons le Pakistan », élargissant le champ du conflit.

## 3. **Enjeux géopolitiques et économiques**

- Politique : lutte pour l'influence régionale et pour la préservation de l'ordre mondial dominé par Washington.
- Économique : rivalité avec la Chine, bénéficiaire indirect du conflit.
- Symbolique et historique : opposition entre une puissance récente (États-Unis, 249 ans) et une civilisation ancienne (Perse, 2500 ans).

## 4. **Conséquences humaines et matérielles**

- Bilan humain : 200 morts et 747 blessés recensés dans 24 provinces iraniennes.
- Bilan matériel : destruction d'un radar estimé à 1,1 milliard de dollars et d'un drone de 200 millions de dollars.
- Risques accrus : instabilité régionale et volatilité des marchés énergétiques.

## 5. **Perspectives et interrogations**

- Nécessité de négociation : un retour à la diplomatie devient urgent.
- Durabilité de la résistance iranienne : l'Iran demeure un obstacle majeur au contrôle total américano-israélien.
- Choix stratégique américain et israélien : envisager des alternatives moins risquées que la guerre pour contenir la Chine.

## 6. **Lecture historique**

- Révolution iranienne de 1979 : rupture avec l'ordre occidental, naissance d'un régime théocratique anti-impérialiste.
- Guerre Iran-Irak (1980-1988) : traumatisme fondateur, renforçant la posture de résistance.

- Sanctions et isolement : depuis les années 1990, l'Iran subit une pression économique constante, renforçant son discours de souveraineté.
- Accords nucléaires (2015) : tentative de normalisation avortée, révélant la fragilité des compromis.

## 7. **Dimension psychologique et symbolique**

- Perception du martyr : chaque perte humaine est intégrée dans un récit de sacrifice et de résistance.
- Narratif de civilisation : l'Iran se présente comme héritier d'une histoire millénaire face à un Occident jugé éphémère.
- Mobilisation identitaire : la figure du guide suprême, même disparue, reste un symbole de continuité et de défi.
- Opposition archétypale : Israël incarne le glaive de l'Occident, l'Iran la forteresse de l'Orient.

## 8. **Projection prospective**

- Scénario d'escalade : intensification des frappes, extension du conflit vers le Pakistan ou d'autres puissances nucléaires.
- Scénario de négociation : retour à des accords régionaux, sous pression des pertes humaines et économiques.
- Scénario de recomposition : émergence d'un nouvel équilibre où la Chine et la Russie renforcent leur rôle, tandis que l'Occident cherche à limiter les dégâts.
- Scénario symbolique : l'Iran, même affaibli, conserve une aura de résistance qui nourrit les mouvements anti-occidentaux dans le monde musulman et au-delà.

## **Conclusion**

Ce conflit apparaît moins comme une affaire nucléaire que comme une confrontation géopolitique, économique et symbolique. L'Iran joue le rôle de pivot régional, Israël celui de garant militaire de l'ordre occidental, et la Chine celui de bénéficiaire indirect. La mort du guide suprême ne change pas la nature du régime : elle ouvre plutôt la voie à une succession potentiellement plus dure. Les véritables enjeux demeurent le contrôle des routes énergétiques, des ressources pétrolières et de l'équilibre géopolitique mondial.

**Yves Junior VANCOL**, Ing

### Sandra Paulémon prend les rênes du Ministère de la Planification et de Coopération externe

Par Alex Calas



**Sandra Paulémon**

La nomination de l'internationaliste Sandra Paulémon à la tête du Ministère de la Planification (MPCE) marque une étape prometteuse pour la gouvernance publique en Haïti. Forte d'une formation solide en relations internationales, d'un MBA en finance et d'un doctorat en politiques publiques en cours, elle conjugue rigueur académique et expérience opérationnelle. Son parcours, à la croisée de la haute finance nord-américaine et de l'administration haïtienne, témoigne d'une capacité rare à traduire les standards internationaux en solutions concrètes.

Entre 2021 et 2024, elle a contribué à la gestion des relations internationales et à la communication de crise à la Présidence, démontrant sang-froid et sens stratégique. Son passage à l'ONA a renforcé sa réputation de

réformatrice. Entrepreneur accomplie et polyglotte, elle incarne une génération de décideurs engagés, alliant efficacité, modernisation institutionnelle et engagement social au service du développement national.

Sa présence au cœur du gouvernement témoigne que les femmes haïtiennes, par leur formation rigoureuse, leur détermination et leur sens du service public, sont prêtes à assumer les plus hautes responsabilités pour le redressement national.

Un pas significatif vers l'inclusion et le leadership féminin dans la sphère décisionnelle.

**Alex CALAS**

# LE FONDS D'ASSISTANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE (FAES)



## LE FONDS D'ASSISTANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE

*LE FAES a été créé par Décret le 3 Juin 1990.*

**Art. 3: Le FAES a pour mission de financer des projets de courte durée et à haute intensité de main d'œuvre visant à améliorer les conditions de vie des populations démunies dans les zones urbaines et rurales et à accroître leur potentiel productif.**



**Art. 4: Le FAES comprend:**

- Un Conseil d'Administration,
- Une Direction Générale,
- Une Direction Administrative et Financière,
- Une Direction de Promotion et d'Evaluation,
- Une Direction de Contrôle et de Suivi.

1, Delmas 75, Port-au-Prince, Haiti  
Tel. +509-2918.4141/+509-29154141

## **Docteur Emmanuel Ménard, nommé homme à la tête du Ministère de la Culture et la Communication**

Par Alex Calas



**Dr. Emmanuel Ménard**

Au sein du Conseil Électoral Provisoire (CEP), il avait supervisé des processus électoraux complexes, garantissant la transparence et le respect des règles démocratiques. Son sens du discernement et de l'autorité avait été salué par ses pairs, consolidant sa réputation de gestionnaire rigoureux et impartial.

Dans le secteur culturel et médiatique, le Dr Ménard avait occupé plusieurs postes de responsabilité qui reflètent son engagement pour le développement intellectuel et culturel du pays. À la Télévision Nationale d'Haïti (TNH), il eut à moderniser les programmes, renforcé la couverture nationale et promu des contenus mettant en avant la richesse de l'histoire et de la culture haïtienne.

Sa collaboration avec la Bibliothèque Nationale d'Haïti permit également la préservation et la numérisation de collections précieuses, facilitant l'accès à la mémoire collective pour les chercheurs et le grand public. Parallèlement, il est Président-directeur général du Groupe Cosmos, qui comprend notamment Radio Télé Cosmos et d'autres entités spécialisées dans la communication et l'édition.

Cette expérience dans le secteur privé complète son expertise publique, lui permettant de développer une

La nomination du Dr Jean Marie Vianey Emmanuel Ménard, marque l'arrivée d'un professionnel expérimenté à la tête d'un ministère stratégique pour la nation. Ce poste est confié à un homme dont le parcours allie expertise administrative, engagement culturel et vision médiatique, des qualités essentielles pour la cohésion sociale et la valorisation du patrimoine haïtien.

Journaliste de carrière, homme de loi, écrivain et chercheur, Emmanuel Ménard possède une solide expérience dans la gestion d'institutions publiques et privées.

À l'Office National d'Assurance-Vieillesse (ONA), il avait démontré ses compétences en matière de gestion administrative et de stabilisation institutionnelle, modernisant les procédures et renforçant la confiance des citoyens dans cette institution clé du système de sécurité sociale haïtien. Sous sa direction, l'ONA avait connu une meilleure organisation interne et une transparence accrue dans le suivi des prestations aux bénéficiaires.

vision stratégique et intégrée de la communication, capable de relier médias, institutions et citoyens. Écrivain et chercheur, il a produit des travaux portant sur la culture, la gouvernance et le rôle des médias dans le développement national.

Pour lui, la culture est un pilier fondamental de l'identité et du progrès collectif, tandis que la communication constitue le lien essentiel entre l'État, les citoyens et la société civile. Il a plaidé pour un secteur médiatique professionnel, responsable et inclusif, capable de soutenir le débat public et la participation citoyenne.

À la tête du Ministère de la Culture et de la Communication, le Docteur Emmanuel Ménard aura pour mission de professionnaliser et structurer le secteur médiatique, de promouvoir le patrimoine culturel haïtien, de soutenir la créativité de la jeunesse et de renforcer la présence culturelle du pays sur la scène internationale.

Son expérience cumulée dans la gestion publique, les médias et la recherche constitue un atout majeur pour conduire ces missions et contribuer à l'image d'une Haïti moderne, organisée et fière de son héritage culturel.

**Alex Calas**

## AUTORITE AEROPORTUAIRE NATIONALE (AAN)



**Avant la technologie...il y a les hommes !**



L'AAA, c'est toute une équipe dévouée pour faire :  
des aéroports Internationaux de Port au Prince, de Cap  
Haitien et des Cayes,  
des autres aérodromes et héliports du  
pays, des endroits où la sécurité est  
garantie.

Une bataille qui continue au jour le jour !

**AAN**

B.P 1792, Port -au -Prince, Haïti. Tél : (509)250 -4105/250 -4107 Fax : (509)250 -5868

Email : [dg.aan@haitiworld.com](mailto:dg.aan@haitiworld.com)